



ECOMUSEE DU PAYS DE LA ROUDOULE



JOURNAL DE L'ECOMUSEE N°18

Editorial, le mot du Président.

13 ans déjà ! ... que l'Ecomusée est né.



13 ans déjà que nous sommes partis, une poignée, notre musette débordante d'espoir, de projets afin de faire du Pays de la Roudoule un pôle de développement économique à travers un projet culturel. En faire un lieu d'expérience, de ressourcement, quelle folie !!!

Nous avons cheminé par des sentiers difficiles et longs, remplis d'embûches. Nous avons eu des instants privilégiés de découvertes, de rencontres d'hommes et de femmes que le hasard nous a fait croiser au détour de notre expérience, de notre vision, de notre idéal. Nous avons, petit à petit, pris conscience que le projet Ecomusée, «notre folie» était porteur d'un demain pour nos villages pour peu que nous soyons ouverts aux réalités d'un monde en pleine mutation.

Chemin faisant, l'âge aidant, nous avons pris de l'ampleur. L'Ecomusée est devenu plus professionnel, plus crédible mais aussi plus fragile.

«Qui n'avance pas recule» dit le proverbe.

Nous ne pouvons déposer notre musette chargée aujourd'hui de l'Espoir de tout un Pays. Nous ne pouvons nous arrêter malgré parfois une certaine lassitude causée par tant d'inertie, de blocages divers, de peurs du changement. Il nous faut poursuivre l'œuvre commencée. Sa valeur n'est point, à nos yeux, fonction de temps, ni d'argent ni de perfection mais d'esprit et de l'harmonie qu'elle sait dégager.

Ceci étant, des besoins minimums sont nécessaires pour assurer le quotidien (les frais de personnel dû à 4 emplois, le chauffage, le téléphone, l'électricité, les fournitures, etc.). Amis, amies, si vous pensez que cette expérience «Ecomusée du Pays de la Roudoule» commencée il y a treize ans est toujours porteuse d'Espoir de Vie, d'équilibre entre les hommes et la nature, sachez que nous avons besoin de vous, de votre soutien moral et financier.

Ensemble, poursuivons l'œuvre, poursuivons le chemin, soyons tous agents de rayonnement afin, que dans ce monde qui broie et déshumanise tout, nous restions espace d'harmonie et de culture.

Avec votre soutien, nous sommes terre d'expérience et de culture.

Au nom de toute l'équipe Ecomusée et en mon nom, je vous adresse tous mes vœux d'amour et de force pour 1999 et je terminerai par une citation de Luc Benoist :

«Le but d'une œuvre
c'est la transmission d'un savoir, d'une pensée
ce n'est pas la connaissance
mais cela doit être chemin vers la connaissance.»

Le Président

Ange Maurin.



Assemblée générale de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule.



Le 14 novembre 1998, l'Assemblée générale de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule a eu lieu à la Mairie de Puget-Théniers.

M. Robert Velay, Conseiller général, Maire de Puget-Théniers ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et en disant combien il était fier d'accueillir l'Assemblée en ses murs.

M. le Président, Ange Maurin prend ensuite la parole. Il remercie tout d'abord très chaleureusement la municipalité de Puget-Théniers d'avoir accepté de mettre la salle de la mairie à la disposition de l'Ecomusée. Il remercie également le personnel d'entretien de la commune qui a organisé la salle. Il termine son introduction en disant combien il était heureux du nombre de personnes présentes et du nombre de pouvoirs reçus. Cela montre l'intérêt toujours présent que suscite l'Ecomusée.

M. Edouard David, Maire de St Léger représentant M. Patrick Alleman transmet un message de ce dernier : la Région Paca sera toujours à nos côtés pour pérenniser les emplois jeunes et les actions culturelles. En tant que Maire de St Léger et représentant du Maire de La Croix, il estime qu'il faut intensifier les actions intercommunales dans la plus grande clarté et transparence possible. Il estime nécessaire que les maires des villages se retrouvent régulièrement afin d'éviter toute concurrence. Il termine son intervention en signalant que M. Robert Charvin ancien doyen de la faculté de droit lui a fait part de son intention d'écrire un ouvrage sur le Pays de la Roudoule en y associant le plus de monde possible.

M. le Président remercie M. Edouard David et marque son accord pour les réunions entre tous les maires. Il fait ensuite une lecture commentée du **rapport d'activités** qui ont été comme pour les autres années nombreuses et variées.

La marche de l'Ecomusée : c'est la permanence de tous les jours. C'est l'accueil des individuels plus de 6000 personnes cette année, mais aussi les groupes (44 et 7 classes qui représentent plus de 1400 personnes). C'est les réunions habituelles (CA, Bureau, équipe..) mais aussi un très grand nombre de petites réunions ciblées sur des sujets précis et suivant les besoins. Cette année, elles furent nombreuses : exposition Mouna Cala, création du site Internet, création du CD-ROM, commercialisation et promotion, avec l'Education Nationale, les partenaires...

- Ce fut tout d'abord une reprise de contact avec l'Académie de Nice grâce à l'aide de M. Camous Gérard, nous y avons trouvé une oreille attentive en la personne de Madame Monique Laborieux et M. Jean Martinez, inspecteur général. Après de nombreux contacts, nous avons eu en janvier une réunion de travail et de découverte à l'Ecomusée avec M. Martinez, Mme Laborieux et M. Camous. Nous avons également accueilli le 12 juin, 18 inspecteurs de l'Education Nationale avec M. Martinez et M. Devers.

L'Académie de Nice a également décidé d'officialiser le lancement de sa plaquette "**Patrimoine culturel**" à Puget-Rostang, il avait été d'abord fixé à la date du 29 avril mais finalement celle-ci a été reportée au 14 octobre. Ce fut une réussite, nous avons reçu plus de 50 personnes : inspecteurs, chefs d'établissements, enseignants. Nous devons remercier l'ADEM et son Président M. Guignonis pour l'aide qu'ils nous ont apporté dans la réalisation de cet événement.



- L'Ecomusée est maintenant relié au grand réseau Internet où nous avons 20 pages d'accueil réalisées par la société A4A. Il s'engage aussi dans la création d'une banque de données sur le Pays de la Roudoule et d'un CD-ROM avec l'aide d'A4A dans le cadre du programme Leader II. Un immense travail confié à Philippe Thomassin et Victor Werny. La sortie du CD-ROM est prévue pour la fête du 1er mai 1999.

- C'est la création d'une nouvelle exposition en sites éclatés sur le thème du transport "Mounta Cala" et sortie d'une plaquette et d'une affiche. Pari tenu, l'exposition a été réalisée et présentée à Puget-Rostang, La Croix, St Léger, Entrevaux et Châteauneuf d'Entraunes. De même une plaquette de bon niveau a été éditée. Merci à toute l'équipe et en particulier à Philippe et à Thomas Schippers sans oublier Marie Christine Grasse. Un merci également à Odile pour la réalisation de l'affiche.

- Sortie de notre bulletin n°17 pour la première fois en qualité imprimerie. C'est un plus évident pour notre Ecomusée.

- Edition de 3 études,

- Les noms de famille de la Baillie de Puget-Thénières et une Etude linguistique, la Toponymie du Pays de la Roudoule par M. André Compan, docteur es Lettres et Majoral du Félibrige.
- Le temps géologique et l'homme à l'échelle des Pays de la Roudoule par le professeur G. Thomel

Le tirage de ces trois plaquettes a été pris en charge par le Crédit Agricole qu'il soit remercié.

- Création et impression d'un nouveau dépliant en quadrichromie en 20.000 exemplaires. Il n'est peut être pas parfait mais il est plus attrayant. Merci à notre partenaire, le Crédit Agricole qui a pris en charge son tirage, nous remercions également la Jeune Chambre Economique pour son aide précieuse.

- Mise en place d'une signalétique à l'intérieur du Pays de la Roudoule. Il reste à faire une pré-signalisation en partant de Nice et de Digne. Merci au Conseil général qui a financé cette action à hauteur de 80 %, le reste a été pris en charge par les communes.

- Nous avons participé à de nombreuses rencontres, à des séminaires, colloques et réunions et en particulier à

- Nice : soutenance de thèse de Florence Ciais et du mémoire de Patricia Chiabaud.
- Paris : CA de la Fédération et AG de l'AFMA.
- Aubagne : séminaire Proterra.
- Besançon : AG de la Fédération, Nous avons décidé de nous retirer du Conseil d'Administration pour faire place à du sang neuf et des idées nouvelles.
- Rabat au Maroc : séminaire sur le développement du Moyen Atlas.
- Avignon : création de Volubilis, Association européenne de réflexion sur l'environnement pilotée par Paysage.
- St Martin Vesubie : "Entretiens du Bois".
- Nice : réunions intermusée Côte d'Azur.
- Participation au label "Aqui Terre d'Azur" comme membre du Jury.



- Nous avons accueilli de nombreuses personnalités et notamment :
 - La Jeune Chambre économique du Pays niçois.
 - Dans le cadre d'Euro Pays nous avons reçu Mme Rinardo (Région) et M. Christian Doré (Agence Environnement).
 - M. Yunnan, conservateur du musée des minorités en Chine du Sud et deux chercheurs accompagnés de Mme Echaissoux (Lazaret de Nice).
 - M. Motten, conservateur général du Patrimoine au musée de l'Homme à Paris accompagné de M. Gilbert Mari et M. J. Pierre.
 - M. Siblot, directeur de Jeunesse et Sport.
 - M. Philippe Ifri, secrétaire général de la Fédération des Ecomusées.
 - M. le Professeur Dussaussair et M. Molinari Jacques du GIR Mosalpin.
 - M. Girard de la Datar de Gap et M. Pin DDA (05).
 - Les Responsables de la DDA Région PACA (30 personnes).
 - Les IEN (Inspecteurs de l'Education Nationale) de l'Académie de Nice accompagnés de M. Martinez Jean, inspecteur de l'Académie, et Mme Laborieux, chargée de mission.
 - L'association des Jardiniers Amateurs de la Côte d'Azur avec son président Jacques Blondel.
 - M. le Préfet Philippe Marland et M. Engrand (sous préfet chargé de la montagne) dans le cadre de la visite de tous les villages de la Roudoule.

Les journées à thèmes.

En comptant celles de St Léger et celle des petits métiers à La Croix, 12 journées ont été organisées dans le Pays de la Roudoule.

Le bilan est cependant moyen et cela pour différentes raisons.

- faute à pas de chance au niveau temps pour certaines d'entre elles,
- c'est le manque de temps de préparation et problème de dates non fixées à l'avance pour d'autres.

Un grand bravo toutefois à La Croix pour la journée des petits métiers. Bravo également aux organisateurs de la journée des chambis et surtout celle de la courge.

Fort de ce bilan mitigé et de la réussite de certaines de nos journées, on peut dire qu'il faut que

- tout soit programmé dès le début de l'année.
- qu'il faut un responsable par journée.
- qu'un responsable permanent veille à ce que financièrement les journées s'équilibrent.
- à signaler également que nous disposons maintenant d'une structure métallique de plus de 100 m² (cela sera un plus pour nos journées)

Les Journées à thème sont des plus qui sont offerts, elles doivent dégager, sous une forme ou sous une autre, un rapport. C'est un produit qu'il faut vendre.

Le voyage d'étude de l'Ecomusée.

Cette année, le choix s'est porté sur Dénia en Espagne. 49 personnes y ont participé. Ce fut une très grande réussite grâce principalement à la préparation minutieuse de Madé, à l'aide très précieuse d'Hélène Fournier et de l'accueil et de la disponibilité de Pépé Gisbert, conservateur général de la province de Valencia et conservateur des musées de Dénia.



Les Média : radio et télé.

Nous avons eu cette année

- trois émissions sur F3 (le site Internet, les chambis et l'exposition transport).
- 7 missions sur les radios dont France Inter, Radio Bleue, RMC, RTL, Agora FM ainsi que Radio Grimaldi.

Les journaux.

Nous devons remercier tous les journalistes car ils sont un élément essentiel dans la transmission de l'information. Un merci tout particulier à M. Roger Laffitte car grâce à lui, nous avons bénéficié, cette année encore, d'une couverture importante par Nice Matin.

Nous pouvons également citer d'autres journaux comme la Croix, la Vie agricole, Alpes Magazine et bien d'autres.

Le Personnel.

Les départs :

- 2 mai : Pierre Ghienne, objecteur de conscience a terminé son temps.
- 30 mai : Sabine Huet est arrivée en fin de contrat

Les entrées :

- 1 juillet : Philippe Thomassin, emploi jeune. Nous le connaissons bien car il avait déjà assuré une mission de 4 mois à l'étude de nos collections.
- 15 septembre : Armel Barreda, objecteur de conscience, maçon et tailleur de pierre, il sera plus particulièrement affecté à Bertrik

L'équipe permanente se compose donc de :

- Magali Belz
- Victor Werny
- Philippe Thomassin
- Armel Barreda.

Début de l'année prochaine, un deuxième emploi jeune sera créé, son intitulé sera médiateur des savoir - faire.

Stagiaires et étudiants reçus par l'Ecomusée :
(l'accueil de stagiaires est un des rôles essentiels de l'Ecomusée)

Nathalie Orthar : préparation d'une thèse sur les résidences secondaires en Roudoule, éléments de développement ou de blocage.

Mlle Florence Ciais : travail de maîtrise sur les collections ethnologiques locales, les enjeux de ces collections.

Mlle Patricia Chiabaud, critères de soutenabilité économique et essai d'application dans le milieu rural, le cas du Pays de la Roudoule.

Mlle Cécile Galli, l'Ecomusée du Pays de la Roudoule.



Mlle Lamia Toran, en stage de formation dans le cadre d'une action menée par le Cépage.
M. Sébastien Portal : étude de faisabilité d'un écomusée dans le Pays de Vans (Ardèche).

Programme européen :

Proterra :

Ce projet en panne actuellement, il y a des difficultés entre les exigences européennes et les comptabilités des 5 pays concernés.

Leader II :

Nous sommes concernés :

- avec la création de la banque de données et la création d'un CD-ROM.
- avec la ferme de Bertrik
- avec les journées à thème.

Commercialisation et Médiatisation de nos actions et de nos produits.

Le faire savoir est un métier et ce n'est pas facile à mettre en place. Nos produits ne sont peut-être pas assez ciblés à part nos journées. Beaucoup de travail reste à faire car cette médiatisation ne fonctionne pas bien. Nous rencontrons, en effet, beaucoup de problèmes dans la diffusion de nos journées. Par exemple ce qui est annoncé sur le Nice Matin (édition Nice) dans le cadre de la colonne propre aux villages ne se retrouve pas dans les autres éditions : Cannes, Antibes, Monaco, Alpes, etc.

Comment être présents dans toutes les éditions ?

Comment être présent régulièrement dans le supplément Sortir ?

La liaison avec les centres d'information est à revoir.

L'accès aux autres sites Léouvé, La-Croix-sur-Roudoule, St Léger n'est pas facile excepté par des voitures particulières, ce qui est un gros handicap.

De gros efforts sont à faire aussi un groupe de travail se met en place.

Nos principaux partenaires sont :

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Général, la Région, la Préfecture, France Télécom, le Crédit Agricole, la Jeune Chambre Economique du Pays Niçois, la Maison de Pays, le Crédit Coopératif, l'Académie, Jeunesse et Sports, la Fédération des Ecomusées, l'AMCSTII (Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle), l'AFMA (Association Française des Musées d'Agriculture et du Patrimoine Rural), les Chemins de fer de Provence

Travail inter musées

Au niveau de la Roudoule avec St Léger, La Croix et Rigaud.

Au niveau départemental : Guillaumes, St Martin de Vesubie, avec les services éducatifs et avec le groupe de la carte inter musées.



Au niveau Région avec Salagon, Castellane, La St Baume, Draguignan, le Pays de Vans et le Pays de Collobrières.

Au niveau national à travers la Fédération des Ecomusées, la DMF, l'AFMA et l'AMSTII

Les Bénévoles :

Merci à tous et plus particulièrement à :

Marie Christine qui assure, pour nous, une lourde charge celle de conservateur en titre. L'arrivée de Philippe Thomassin dans l'équipe va, auprès d'elle et de la Drac, garantir la rigueur muséale nécessaire à l'Ecomusée.

Au professeur Thomas Schippers qui répond toujours présent quand on l'appelle et qui nous assure le suivi scientifique nécessaire.

A Albert Céloria, notre expert comptable qui assure la gestion en plus de ses conseils éclairés dans l'élaboration des dossiers. L'Ecomusée grandit, les problèmes deviennent plus complexes et les responsabilités plus grandes. En 1990, notre budget était de l'ordre de 330.000 F et un emploi en 1997 il est de plus de 700.000 F et 3 emplois. Nous associons sa fille Céline qui gère notre personnel.

A la grande famille des Fournier. Ils sont toujours là, malgré la distance, quand on a besoin d'eux.

A Katy, Madé, Hélène pour leurs interventions au niveau de la marche au jour le jour de l'Ecomusée et au niveau de la boutique.

A tous ceux que je ne pourrais citer car ils sont nombreux. Plus de 30 personnes, à des niveaux, des moments et des besoins différents se sont impliqués de façon significative tout au long de l'année dans la marche de l'Ecomusée.

Merci aussi à vous tous. Vous êtes, à votre niveau, dans la vie de tous les jours, les porte-parole et les agents de développement de l'Ecomusée et de son rayonnement.

Nous ne remercierons jamais assez ces bénévoles car les plus grandes avancées se font grâce à eux. Ils sont le cœur, l'esprit, la force de l'Ecomusée. Ils sont le moteur exceptionnel qui dégage l'Amour et fait de notre Ecomusée un Ecomusée du cœur, un Ecomusée de référence, un Ecomusée porteur d'avenir et de valeur dans ce monde qui s'entre déchire au nom de principes passés, principes qui devraient avoir leur place au Musée, pour servir de référence au demain. Ensemble faisons en sorte que cela soit.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de votre Association arrêtés au 30 septembre 1998 présentent les particularités suivantes.

I EXPLOITATION

1.1 PRODUITS

Les encaissements des Cotisations des membres de l'Ecomusée arrêtés à 39 400 F au 30 septembre 1998 sont en diminution par rapport à 1997. Il conviendrait de faire une campagne efficace de recrutement de nouveaux membres, et de relancer ceux qui auraient omis de renouveler leur adhésion.



Le montant en valeur des entrées à l'Ecomusée est en augmentation, pour la deuxième fois consécutive, cette progression est de 9,17% par rapport à 1997.

Les journées à Thème et le voyage laissent pour cet exercice un excédent. Une mention toute particulière doit être faite pour la Journée " Cochon " et la journée "Chambis" qui ont rapporté plus de 3 000F.

Les recettes réalisées par la Boutique "Artisanat et Produits Ecomusée" sont à 79 529 F égales à celles réalisées en 1997, tout en maintenant une bonne rentabilité.

Les subventions financières des Collectivités à 331 199 F sont en diminution sur 1997 et pour les plus significatives sont les suivantes :

- Conseil Général des Alpes Maritimes (fonctionnement)	140.000 F
- Conseil Général des Alpes Maritimes Action Proterra	30 000 F
- Leader II	30 000 F
- Région PACA Aide Création Poste de Cadre de Dévelpt	67 500 F
- ADEM (Assoc. Dép. Economie Montagne)	4 000 F
- Crédit Coopératif	6 000 F

Ces subventions qui participent au nécessaire équilibre de nos comptes représentent 43 % de l'ensemble des produits de notre association.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat actif avec l'Ecomusée, sa subvention 1997 est la plus importante, nous devons cela à l'action continue de Monsieur Robert Velay, Conseiller Général, Maire de Puget-Thénières.

Il convient aussi de ne pas omettre les aides en nature et les prestations payées directement par des donateurs, comme le Crédit Agricole des AM qui a financé les nouveaux dépliants et les affiches de l'Ecomusée ou les Ets Pline qui ont offert des matériaux pour la ferme expérimentale de Bertrik.

Avec un total de recettes de 790 394 F, l'année 1998 marque une progression de 9,31 % par rapport à 1997 : (723 077 F)

1.2 DEPENSES ET CHARGES

Les achats boutique représentent un total de 37 324 F, et, comme dit précédemment, permettent une bonne rentabilité, ceci grâce au travail efficace de nos bénévoles.

Les autres charges, à 319 825 F présentent une augmentation exceptionnelle due en particulier à l'édition des supports de communication de l'Ecomusée, cartes, affiches et brochures qui représentent un budget global de 85 000 F.

Les frais de Personnel à 252 939 F démontrent la permanence de la volonté de l'Ecomusée, de se développer sur de nouvelles missions par la mise en place d'une équipe de jeunes professionnels de



plus en plus qualifiés.

Le versement effectué au Sivom pour l'acquisition de la Maison de la Roudoule et des Granges fait toujours l'objet, d'une prise en charge répartie sur plusieurs exercices. Pour 1998, cet amortissement est de 22 500 F.

L'année a vu la mise en place de l'exposition Mouna Cala sur les Transports dans le Haut Pays, son coût global a été immobilisé et sera amorti sur une durée de trois ans.

II RESULTAT

L'activité en progression et des charges exceptionnelles en progression aussi mais bien maîtrisées font de l'exercice 1998 une année présentant un excédent de 44 471 F, en nette diminution par rapport à 1997.

Ces chiffres mettent en évidence la partie purement financière de l'Ecomusée. Pour décrire le volume global réel il conviendrait de chiffrer le bénévolat et les prestations en nature, c'est un de nos objectifs pour le prochain exercice.

Les perspectives de la prochaine saison. Celles-ci sont nombreuses et variées.

Sortie d'un CD ROM pour la fête de l'Ecomusée le 1er mai 1999.

Aider Rigaud pour permettre une ouverture officielle de la Maison qui est terminée.

Aider St Léger à modifier son exposition.

Poursuivre le travail de fond auprès de l'Académie pour l'accueil de classes en Roudoule.

Poursuivre la réflexion avec le Conseil Général pour arriver à la signature d'une convention de partenariat.

Il est impératif que le nombre de visiteurs augmente, ceci afin d'assurer un autofinancement plus important et pérenniser nos emplois. Il s'agit là d'un gros travail pour la commission de commercialisation.

Transfert des collections dans le nouveau bâtiment de la Roudoule à Puget-Théniers.

Avancer dans la mise en place d'une ferme pédagogique à Bertrik. La commune de Puget-Rostang étudie l'achat d'un complément de terrain.

Les journées à thème. Les dates doivent être impérativement fixées le plus rapidement possible.

Après un échange de vue sur ces sujets et explications, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie encore l'assemblée et tous ceux qui ont œuvré sans relâche à la réussite de cette année. Il lève la séance en invitant tout le monde à prendre le verre de l'amitié.

Le sculpteur fondeur Jean Cortese est venu présenter la médaille de l'Ecomusée qu'il a réalisé en bronze (40 mm de diamètre). Elle sera prochainement en vente à la boutique de l'Ecomusée.

Inauguration de la Plaquette

“LE PATRIMOINE CULTUREL DES ALPES-MARITIMES”

Le 14 octobre 1998, l'Ecomusée était en fête. En effet, l'Inspection Académique, l'Action Culturelle de l'Académie, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Alpes-Maritimes, ont inauguré leur plaquette, “Le Patrimoine culturel des Alpes-Maritimes”.

Cette plaquette a pour but de présenter les différents sites dans lesquels les écoles et collèges peuvent aller passer une semaine ou quelques jours en classe patrimoine. Cette classe est une façon originale de permettre aux élèves et aux enseignants de vivre une expérience intéressante. Découvrir de nouveaux lieux de ressources Historique, Pédagogique, Culturel, des métiers artisanaux et bien d'autres choses.

C'est une démarche pédagogique qui s'intègre à l'enseignement.

Elle demande un travail auprès des enseignants pour sa préparation et sa mise en place.

Elle est subventionnée en partie par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, ainsi que le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

C'est donc en tant que site d'accueil, que l'Ecomusée a été choisi.

Une inauguration pleine de soleil, qui a été marquée aussi par des rencontres et des contacts fructueux pour consolider l'avenir de l'Ecomusée.

Nous remercions, Madame Laborieux, Chargée de Mission Patrimoine de l'Inspection Académique, Monsieur Martinez, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des Alpes-Maritimes, Monsieur Camous, Secrétaire Général de l'Association des Elus de la Montagne, ainsi que tous les collaborateurs, de nous avoir accordé leurs confiance.



Souvenirs de Saint-Léger.

Monsieur Marius Douhet, issu d'une vieille famille du village a écrit un grand nombre de pages relatant ses souvenirs. Sa fille, Madame Blondé, nous en a envoyé un certain nombre. Pour perpétuer la mémoire de son père et pour la remercier, nous publions, ici, deux de ces souvenirs. Nous avons fait un choix, cela n'est pas toujours facile. Nous avons décidé de publier un article sur le berger communal qui était un personnage important dans la vie des villages et un autre se rapportant à un jour de très mauvais temps à Saint-Léger.

Le berger communal.

Au temps de mon enfance, Saint-Léger avait un berger communal payé par tous les propriétaires de brebis, moutons, chèvres et agneaux suivant la saison. Il gardait le troupeau communal dans les collines et les montagnes saint-liégeoises. Il avait un logement particulier payé par les propriétaires du bétail dont il avait la garde toute l'année. Il avait un chien personnel qu'il nourrissait lui-même toute l'année.

Le matin vers huit heures, il montait au "Coustet" point culminant du village et grâce à une trompette personnelle, sonnait l'heure du rassemblement du troupeau communal. Alors tous les propriétaires de moutons, brebis, chèvres et agneaux dont il avait la garde conduisaient leurs bêtes à cet endroit et il allait les garder toute la journée et toute l'année. Le soir, à la tombée de la nuit, il ramenait le troupeau au "Coustet" et toutes les bêtes regagnaient leurs étables sans se tromper. S'il se produisait une erreur, le propriétaire de la bête qui s'était trompée, la retrouvait aussitôt avec sa marque dorsale toujours très visible.

L'été, les bêtes restaient aux pâturages, et une fois par semaine, le matin il allait les rassembler au "col" pour leur donner le sel nécessaire acheté par les propriétaires. Le sel était réparti sur de grandes pierres plates taillées par les propriétaires pour ce régal salé. Toutes les bêtes en mangeaient une bonne partie puis allaient boire l'eau du ruisseau.

La tornade du 14 janvier 1920.

C'était un jour de classe et aucun élève n'a pu aller à l'école ce jour là. Dès la matin, un vent violent venant de l'ouest s'était mis à souffler, et cela, toujours de plus en plus fort ; il ne cessa que vers 16 heures.

A notre maison, façade sud, un balcon en bois fut totalement arraché et emporté dans le vallon. A la ferme des Don, les tôles de la toiture furent toutes arrachées et emportées par le vent dans notre "canebier", jardin à proximité. Chez Piche, un mur s'est effondré. Au lavoir communal, le "Fouans" un grand peuplier a été cassé à 1 mètre du sol, il encombrait la route.

Sur la place de l'église, il y avait deux gros ormes. Celui du bord du mur a été arraché et projeté dans le "Clot" grand champ, l'autre a résisté.

Les Bellet et Tahe eurent peur, ce jour là qu'il tombe sur leur maison. Heureusement, en hiver, les feuilles manquent et le vent a moins de prise. Chez les Douhet au Clot de Rouret, un gros sorbier a été arraché. A Panégière, un gros chêne a eu le même sort. Monsieur Joseph Blanc, 15 ans, ouvrier de la famille David a eu peur toute la journée. Le soir en arrivant au Terron, il a vu le balcon sud arraché. Le gros cerisier "bigarreau" était au sol, les racines en l'air. La tôle des WC avait disparu. A l'école, le vent allant toujours en s'amplifiant, la maîtresse renvoya les élèves à leur maison et se réfugia à la cave de l'immeuble. Le facteur a eu peur du col au village et craignait de ne pouvoir faire la distribution du courrier.

Lou Canebé

La culture du chanvre était une activité familiale. Elle a cessé avant la première guerre mondiale dans le pays de la Roudoule. Cependant elle a perduré dans la Tinée jusque dans les années 1960. Le produit de la récolte, une fois filé était destiné au tissand afin de réaliser des "toiles" que la ménagère métamorphosait en chemises ou en sacs.

La culture du chanvre

Le chanvre était cultivé a la Croix-sur-Roudoule, au quartier du Riou dans les *tchanabié*¹. Sa culture demande des attentions particulières. Au plus on pioche profond, au plus le chanvre vient haut. Sa croissance ne réussit jamais aussi bien que si on le sème toujours au même endroit a l'inverse des autres plantes. Plus on le sème fin, c'est à dire serré, plus la tige est fine. Cependant il n'est pas utile de désherber. En effet, le chanvre est toxique. Il entraîne la mort des plantes se trouvant a proximité. On le sème lorsqu'il a plus de risque de gelées, c'est à dire fin mai, dans le pays de la Roudoule. Les plants lèvent très vite, et dès les premiers jours, on les protège des oiseaux en faisant du bruit.

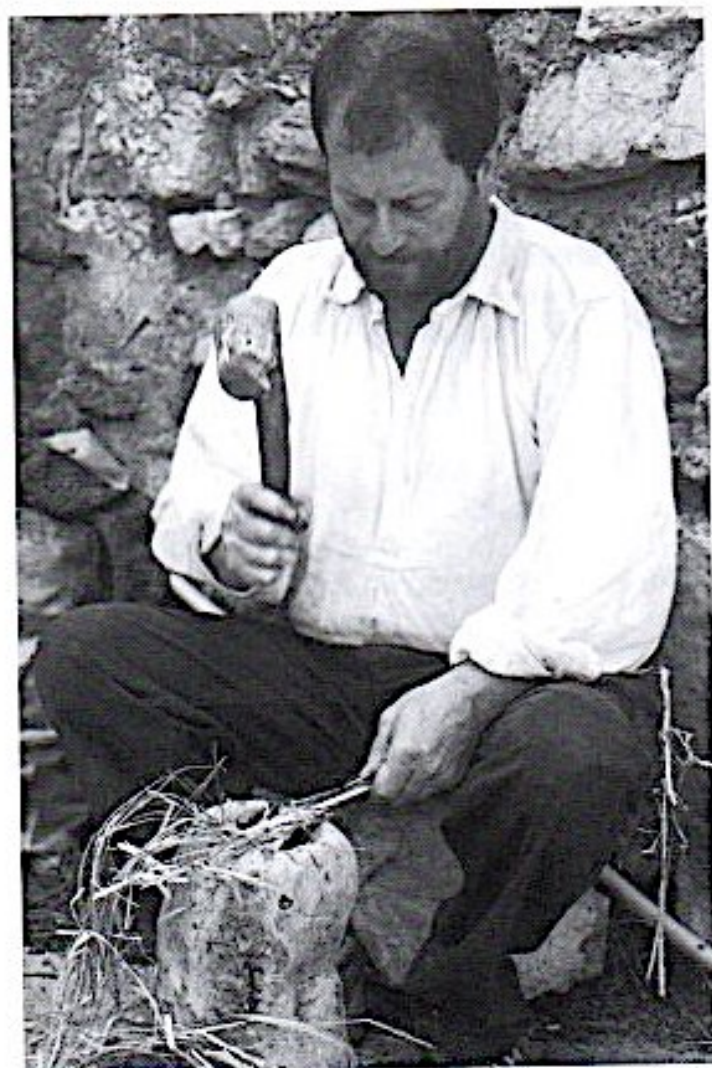


Fig. 1 Martelage du chanvre sur un plot creusé, la *cosstouduoiro*.
Photo Pierre Coste

Le chanvre cultivé de nos jours est une variété différente de celle qu'employaient les anciens. Toutes les tiges de chanvre portent la "graine", alors qu'autrefois seul un tiers des plants avaient cette particularité. La fibre de ce type de chanvre est beaucoup plus grossière. On l'utilise actuellement pour fabriquer des isolants. A l'inverse, les *crousencs* préféraient les deux tiers de chanvre ne portant pas de graines, *lou fianeou*². Les tiges les plus fines étaient récoltées plus rapidement, au mois d'août, afin d'obtenir de la filasse fine pour le filage. Cette première opération consiste a "fumeler" le chanvre ; (*fumelar lou canebé*). Celui portant la graine était laissé a mûrir jusqu'au mois de septembre où l'on arrachait les pieds. Si le chanvre était coupé a la faucille on perdrait la fin des fibrés. Il donne de la filasse grossière qui peut être utilisée pour la confection de sacs ou de toiles de campagne.

La préparation du fil de chanvre

On égrène le chanvre sur un drap ou sur un sol propre (*desbousoidar lou canebé*). On réalise des *mas*, c'est a dire des petits paquets de 7 a 8 brins s'ils sont fins ou de 4 a 5 s'ils sont plus gros. On les attache avec du genêt. Puis on attache tous ces *mas* en gros fagots, *lei bouïrels* d'une cinquantaine de centimètres de diamètre.

On fait ensuite tremper le chanvre, *naigiar* (cette opération se réalise dans un *nai*), afin que la partie

¹ les mots en gascon ont été épelés par M. Philippe Graglia et écrits en italique dans le texte

² le chanvre mâle ne contenant pas de graines est improprement appelé femelle



cellulosique de la plante pourrisse. La durée de l'opération dépend de la température de l'eau. Plus l'eau est froide, et plus cette phase est lente. En haute montagne cela dure 51 jours environ. La fibre se détache des chènevottes, li *eschendueti*. On défait les bourels dans une odeur pestilentielle et l'on fait sécher les mas contre un mur au soleil.

Pour obtenir des fibres en rubans fins, on casse la partie cellulosique. Pour se faire, on martèle à l'aide d'un maillet sur un plot creusé, la *coustouluoïro*, les mas de chanvre (fig. 1). Le passage au *bregon* permet ensuite d'ouvrir les fibres de chanvre avant d'utiliser des sérans, les *brustio*, en passant du plus grossier, au peigne intermédiaire et enfin au plus fin. (fig.2)



Fig. 2 Passage du chanvre au bregon, St Martin de Brômes (04), vers 1870. Coll. L. Despieds

L'utilisation des *brustio* se fait de préférence sur un balcon au soleil. La chaleur facilite l'opération. La poignée chanvre est tenue de la main droite et lancée dans le peigne puis tirée en la ramenant vers soi.

Ce qui reste dans les sérans se nomme l'*étoupe*, à la main il ne reste que la *risto*¹, c'est à dire l'ensemble des fibres les plus longues. L'*étoupe* prise dans le séran intermédiaire, l'*étoupe* est filée pour faire la trame des sacs. L'*étoupe* conservée dans le séran fin, l'*étoupe* se file pour faire de la toile grossière.

Lorsque la *risto* est passée dans le séran fin, il ne reste que les fibres les plus longues et les plus solides. Ces fibres vont servir à fabriquer le fil "*tor*", C'est à dire deux fils retordus ensemble pour donner du fil à coudre. On file, dans ce cas, de préférence dans une atmosphère humide et chaude, à l'étable derrière la queue d'une vache. On obtient un fil beaucoup plus fin et les fibres de chanvre s'écartent moins et font moins de bourre.

En attendant le filage les *risto* sont tressées, entortillées et mises sur une armoire au sec. Le chanvre se file plutôt à la quenouille et au fuseau.

Lorsque la *fusièro* est remplie de fuseaux, on fait une escagne, un écheveau que l'on réalise sur le dévidoir, le *débmaïre*. Ensuite les écheveaux sont mis à tremper deux jours dans l'eau à la fin de l'hiver, puis lessivés afin que chanvre naturellement vert devienne écru.

¹risto : chanvre long brin



Les écheveaux sont déposés en couche et séparés par des morceaux de linge. Au sommet se trouve un cendriairol, c'est à dire un drap contenant de la cendre tamisée sur laquelle on vide de l'eau, selon le même procédé que la lessive. L'eau ne doit pas être bouillante sinon on risque de cuire le fil et le rendre cassant.

Les écheveaux sont ensuite mis à sécher. Puis on les dépose sur un vindou (dévidoir monté sur un axe vertical) et l'on commence le peloton, lou grumicel. On commence le peloton en attachant le fil à une coquille d'escargot percé au préalable. Cela permet au tisserand de se rendre compte au moment de l'ourdissage qu'il n'a plus de fil.

Le tisserand

Le fil en peloton est apporté au tisserand. Le tisserand est en principe payé à la longueur de toile réalisée, à canes (2 m). Le particulier fournit le fil et la farine nécessaire à faire lou cadair, l'apprêt. À cet effet, on "brosse" le fil pour empêcher qu'il ait de la bourre et pour le rendre lisse.

On porte au tisserand un pain et une bouteille de vin pour le jour où l'on va ourdir, car ce jour là, le tisserand ne gagne rien. Quand la pièce est finie l'on rapporte de nouveau un pain et une bouteille de vin puis on paye les cannes de toile faites. Le coût d'une canne était de 20 sous au XIX^{ème} siècle, mais le tisserand peut aussi bien être payé en nature : en blé, en bois, en surface de labour ... Un tisserand qui travaille sans s'arrêter et travaillant bien réalise jusqu'à trois cannes par jour, sur 15 heures de travail.



Fig. 3 Technique d'utilisation du brustio fin. Coll. Econusée.

Les différents types de toile réalisés

La "toile fine"

15 fils au cm en chaîne, 34 portées, 90 cm de largeur.

Dans la Tinée "débito", ce qui signifie dette, parce que bien qu'elle soit payée, cela n'est jamais assez payé pour la peine que cela donne. Elle est utilisée pour faire des belles chemises ou du drap de lit fin pour les gens riches.

La toile de ménage

12 fils au cm en chaîne, 27 portées, 90 cm de largeur, soit 24 portées, 80 cm de largeur.

Elle est destinée à réaliser des chemises ordinaires en 80 cm ou des draps.

La toile grossière

10 fils au cm en chaîne, 22 portées en 90 cm et en 70 cm, soit 17,5 portées en 90 cm et en 70 cm.

Elle sert à réaliser les sacs à farine et elle est même parfois utilisée comme dessous de lit.

La toile à sac à blé

5 fils au cm en chaîne, 8 portées, 59 cm de largeur. Fil d'étaupe retordu.

Une fois usés les sacs à blé servaient au transport des pommes de terre. En effet, pour le transport du blé il ne fallait pas que ces sacs crèvent.

Cet article n'aurait pu voir le jour sans le savoir et la collaboration de Philippe Graglia. Je l'en remercie.

Philippe Thomassin.

* Si l'étaupe était fine, le tisserand procédait avec quatre pédales afin d'obtenir un tissu croisé : l'encourdât.



Conte d'un petit village des Basses Alpes

Transmis par Odette Féraud d'Annot (mère de Marie Jeanne Belleudy)



Bâti sur une région rocheuse au terrain aride et sec.
Comme cultures : seigle, peu de pommes de terre, des lentilles, des pois chiches, des vesces.
Pas de culture maraîchères (telles que haricots, carottes, courges)



Un jour d'automne, un brave homme de ce village décide de se rendre à la foire du canton, avec son ânesse pour acheter quelques provisions pour l'hiver, toujours très rude dans cette région, les routes et les chemins souvent bloqués par la neige.

Il part le matin à l'aube, après 2 heures de marche, il arrive sur la place du marché, il fait le tour de tous les étalages et s'arrête devant le marchand qui vendait des courges, oh ! pas bien grosses, mais le brave homme ne connaissant pas ce légume s'exclame "Oh ! *leïs bèous poms*" (oh ! les belles pommes). Le marchand jugeant, tout de suite, à qui il avait à faire, lui répond "Moun bravo homme *ès pas dè poms, es d'âous dè saumo*" (ce n'est pas des pommes c'est des œufs d'ânesse) qu'il pourra mettre à couvrir par son ânesse, ici, présente, avec toutes les chances de réussite d'avoir ensuite des petits ânes ; il lui suggère aussi toutes sortes de bons conseils : bien soigner la couveuse, bonne nourriture, beaucoup de chaleur et surtout de ne pas la déranger pendant 1 mois.

Après maintes discussions, il achète donc 2 œufs d'ânesse (2 courges) à un bon prix, croit-il et les charge avec beaucoup de précautions sur le bât de l'ânesse. Le marchand était très content ! Le brave homme aussi, car il pensait déjà à la prochaine progéniture.

Il prend donc le chemin du retour et arrive chez lui à la nuit tombante. La femme l'attendait avec impatience de savoir ce qu'il lui avait apporté et s'exclame-t-elle aussi "*què bèous poms!*" (quelles belles pommes) son mari lui répond "*ès pas dè poms, es d'âous dè saumo*". Tu vas m'aider à préparer

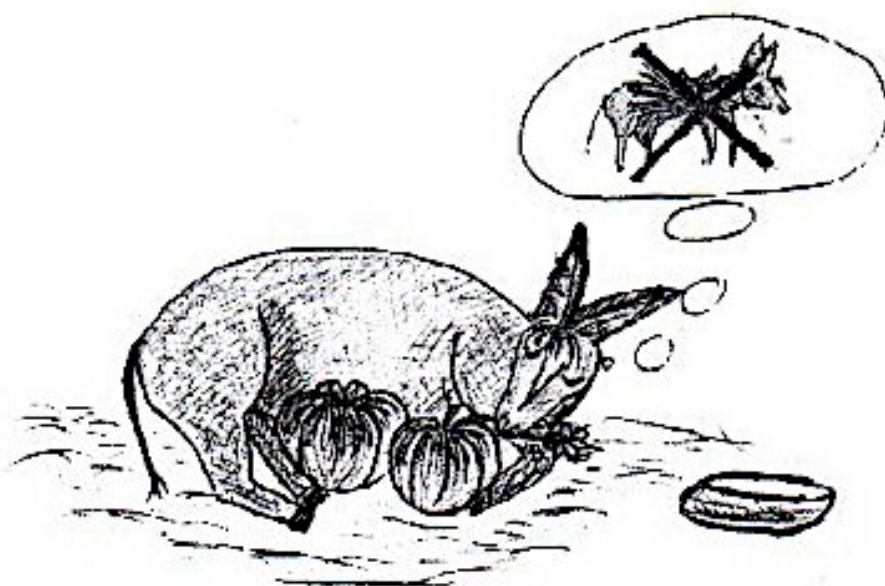
un coin dans l'écurie, bien tranquille, pour la mettre à couvrir, surtout n'en parle a personne dans le village.

Les voilà à l'œuvre : litière bien sèche, mangeoire bien garnie, etc, et placent les œufs (courges) bien délicatement, au chaud, dessous ou à côté de l'ânesse. Celle-ci se demandait ce qui lui arrivait. (Mais les ânes sont malins, et les ânesses encore plus). Elle se laissait bien soigner : bonne pitance, plus de bât à porter avec des fagots de bois très lourds (mais c'était la femme qui allait au bois, qu'elle portait sur son dos).

Le mois d'incubation était passé depuis quelques jours, la femme dit a son mari : "y a toujours rên, bèssaï leis aous èroun clars" (peut-être les œufs étaient toujours clairs – pas fécondés). Son mari lui dit d'attendre encore quelques jours. Mais toujours rien, un matin de très bonne heure, afin que personne ne les voient, ils décident avec amertume, d'aller jeter les œufs (courges) au bord des rochers.

Les voilà partis avec l'ânesse qui les regarde avec surprise. Ils jettent les œufs (courges) par-dessus les rochers pentus et voici qu'un levraut (petit lièvre) dérangé dans son sommeil matinal se sauve dans la nature et ces braves gens croient que c'est un petit âne qui vient de naître, regrettant d'avoir jeté les œufs trop tôt ! et s'écrient avec colère en regardant l'ânesse !

*Qué maire éndigno
Qué senso amour
Lou bramo mémé pas.*



VOYAGE D'ETUDE ANNUEL DE L'ECOMUSEE

Du dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre 1998

En Espagne méditerranéenne

E viva España

Dimanche 27 septembre : Après des regroupements successifs à Puget-Théniers, Nice et Pont de Crau, 48 voyageurs heureux commencent un long périple conduits par "François" chauffeur autocariste émérite. Mais déjà une agréable surprise, secrètement préparée par Madé, nous est offerte en la personne d'une jeune femme dynamique et bout en train : "Hélène". En digne épouse d'un Ibérique, elle parle couramment l'espagnol et connaît tout de l'histoire, de la géographie et de la culture du pays que nous allons visiter. Elle sera une interprète qui ne ménagera ni son temps ni son érudition pour nous faire découvrir une Espagne, certes fière de son passé, mais surtout résolument tournée vers l'avenir pour rattraper le retard des années franquistes et s'intégrer dans l'Union Européenne naissante. Un dernier mot sur Hélène, elle rit et chante merveilleusement bien. C'est une farceuse ingénue qui, tout au long du voyage, nous décrit à gauche le paysage de droite et vice versa ; histoire de nous désorienter un peu plus au-delà de nos habitudes.

(Avis : Hélène recherche des chansons provençales dont les paroles auraient été adaptées localement pour donner aux chansons un ton quelque peu grivois.)

Séduits par notre interprète, nous oublions la longueur du trajet et nous nous enfonçons dans le Sud en longeant la mer, les étangs de Thau et du Sigean, les cordons littoraux, les plaines de roseaux et des blanches herbes, les camaïeux roux des vignes des Corbières et du Roussillon.

Saluons au passage le Fort de Salses, gardien de l'ancienne frontière entre la Catalogne et la France, construit à la fin du XVI^e siècle par les Espagnols. Son architecture, révolutionnaire à l'époque, est un exemple de transition entre le château fort médiéval et les fortifications "modernes".

Nous avons tellement bien roulé que nous arrivons tôt à l'hôtel. "François" nous propose une visite de Collioure, offre unanimement acceptée, malgré une courte ondée peu décourageante. (En 1905, Matisse et Derain décorent Collioure et son clocher au toit d'or (encore présent sur les vues des calendriers). De cette rencontre, naît le "fauvisme". Au hasard de leurs promenades les deux peintres mettent en couleurs fauves les rues du village). Collioure est la capitale de l'anchois de Méditerranée. La route en corniche au pied du vignoble de Banyuls nous fait découvrir une culture en terrasses !

Ce soir nous dormons au Boulou, dernière sortie en France sur l'autoroute, une dizaine de kilomètres avant la frontière espagnole.

Lundi 28 septembre : Le Boulou - Dénia

Longue et chaude étape. Sur la frange côtière, les stations balnéaires s'agglutinent pour être absolument en bord de mer. Le littoral est bas et sablonneux avec des eaux peu profondes. Partout abondent des installations nautiques pour tourisme de masse. Ces plages sont certainement les plus étendues d'Espagne !

Une averse, heureusement de courte durée nous reçoit à Péniscola, dernière résidence d'été d'un pape d'Avignon, le pape Peppo Luna ! Moquette blonde du sable humide. Nous pique-niquons sur la plage et prenons le temps de grimper, sous le soleil retrouvé, par les vieilles ruelles de la haute ville jusqu'à la masse imposante de son château musée flanqué de la cathédrale. Les mosaïques des dessous de balcons retiennent notre attention. Belle vue sur le port et la rade. Soleil d'or et mer azurée.

Mais déjà, le car reprend la route. Au passage, Sagonte, lieu historique, nous rappelle la bataille



entraînant la seconde guerre punique lorsque Annibal, le Carthaginois, s'empara de la ville.

A Dénia enfin atteinte, François met tout son talent de chauffeur à manœuvrer son car pour nous déposer au plus près de l'hôtel.

Malgré l'heure qui nous paraît fort raisonnable, à nous Français, il est encore trop tôt pour songer à déguster un repas espagnol. Peu importe, une visite du port, à proximité immédiate de l'hôtel, nous aidera à nous adapter aux horaires ibériques.



"Au pays où tu iras,
Comme tu verras faire, tu feras !"

Mardi 29 septembre : Dénia Costa Blanca. "Tù sabes vivir" (tu sais bien vivre).

Journée de visite du patrimoine muséal, sous l'égide de M. Joseph Gisbert, dit Pépé, archéologue de la communauté de Valencia, plus spécialement de Dénia.

Les commentaires sont toujours traduits par Hélène qui nous aide à découvrir :

- Le musée ethnographique de Dénia, exposant ce qui fût l'activité et la richesse essentielles de la ville depuis le XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe : la culture de la vigne et la fabrication du raisin sec. Les plantations de raisin muscat furent en ce temps la base d'un resplendissant commerce d'exportation vers l'Europe et l'Amérique à travers le port de Dénia. Ce fut pour la ville des années de splendeur, mais la crise du commerce des raisins secs et l'épidémie de phylloxéra et de mildiou ouvrirent une brèche dans cette économie. Le méticuleux et coûteux art d'élaboration du raisin sec baissa ostensiblement et s'éteignit après 1960. Quand l'industrie du raisin périclita, pour utiliser tout le bois qui était devenu inutile, fut utilisé pour la fabrication de jouets qui firent également de Dénia un centre important du jouet.
- Le musée archéologique qui occupe le château perché sur la colline recouverte de pins qui ont succédés aux ceps de vigne. "Pépé" nous explique son vaste projet de restauration des restanques et de replantation de la vigne dans le cadre du Programme Proterra.

Dans une salle du château, une réception somptueuse nous attend : discours de l'Alcade (maire), enregistrement télévisé, apéritif de l'amitié et plantureux buffet et à promesses de se revoir à Puget-Rostang ! Hymne du "Coup Santo".

Enfin, nous avons la primeur d'une visite des fouilles au centre de Dénia. Fouilles, encore cachées aux Espagnols, qui mettent à jour le centre de la ville arabe sur laquelle Dénia s'est élevée.

Cet emploi du temps bien rempli nous accorde cependant quelques heures de liberté pour muséer sur les vastes plages de la ville, découvrir le port et ses bateaux. On se livre à l'inévitable lèche-vitrines qui tente sournoisement tout touriste à la bourse soudainement déliée.



Le soir, lorsque la nuit descend, François et son car nous emmènent hors de la ville dans un vaste restaurant où musique, chants et danses s'allient à des plats succulents pour nous régaler de plaisir. Avant de rentrer à l'hôtel, une fois de plus, notre hymne provençal résonne fièrement dans l'auberge ibérique.

Mercredi 30 septembre.

Aujourd'hui, nous quittons la ville et la mer pour découvrir le patrimoine rural et agricole de cette région. Ici, à l'égal de Nice, la montagne à les pieds dans l'eau. L'habitant de Dénia jouit à la fois de la douceur marine et de la rigueur montagnarde. Ici, mûrissent oranges, mandarines, amandes, olives et raisins. Les oranges arrivent en tête de production car les Espagnols n'ont pas hésité à arracher leurs oliviers pour investir dans l'oranger.

Au village de Pego, visite de la chapelle baroque de l'ECCE HOMO, de l'église de la "Asunción" avec ses façades en céramiques polychromes et du musée de Pégó (installé par "Pépé")

A l'arrêt dans une coopérative agricole, le car s'alourdit de sachets de raisins secs et de bonnes bouteilles de vin du cru.

Nous traversons un village qui n'a certainement jamais vu passer un car de cette taille de toute son existence. Il faudra toute la dextérité de François pour ne pas rester coincé entre les murs des maisons et de leur balcon. D'ailleurs je crois bien avoir vu ces bâtisses rentrer leur ventre pour nous laisser passer !

Nous continuons vers la vallée de la Gallivéra. Versants montagneux et arides que les agriculteurs, non sans effort, transforment en belles terrasses cultivées : mosaïques bigarrées de pierres bien alignées - une leçon de "restanques". L'influence musulmane s'y fait sentir. Tous les petits villages commencent par Ben (fils de) Benizama, Benali, Beniala, etc. Et le car continue, "mounta cala", tourne, vire sur des routes dignes de celles de la Roudoule.

Alcala, halte gastronomique. Pépé, avec force insistance, nous a obtenu un nouveau privilège. Une auberge réputée a fini par accepter de recevoir cinquante convives pour une "Paella traditionnelle". Pour maintenir la qualité et la convivialité de leur art culinaire ces aubergistes ne reçoivent que très peu de personnes à la fois. Merci à eux d'avoir risqué de compromettre leur renommée en nous recevant si nombreux.

Dans un tohu-bohu inexprimable, chacun trouve place autour de tables sans assiettes. Hélène se glisse entre les rangs pour nous expliquer "l'étiquette espagnole" : il faut manger tous dans le même plateau. Manger dans une assiette est incorrect !!! Bousculés dans notre rythme horaire, nous voilà maintenant attaqués sur nos principes d'hygiène ! Ici, la convivialité est à ce prix. Un immense plat de paëlla cuite au feu de bois avec lapin et escargots trône au milieu de chaque table tandis que 7 ou 8 cuillers convergent vers lui, au gré des appétits, d'abord timides, puis enhardis et finalement débarrassés de toute appréhension.

Quel agréable moment d'amitié. A nouveau, le Coupo Santo jaillit de nos gorges bien arrosées !

Au retour, Pépé nous entraîne dans son orangerie personnelle. Pépé et son père autre "Pépé" ont une chance extraordinaire. Ils possèdent deux sources qui susurrent en plein désert. De plus, M. Gisbert possède un cerveau et des mains qui savent recycler tout déchet de la civilisation moderne en objet utilitaire. Source et ingéniosité conjuguées donnent ici naissance à un système d'irrigation remarquable qui fait naître une oasis luxuriante sur une terre totalement aride.

Une émotion biblique nous étreint lorsque le patriarche de ce lieu nous invite autour de son puits. Au son d'une musique grinçante de la poulie, un petit seau métallique remonte des entrailles de la terre ibérique une eau pure et fraîche que nous savourons silencieusement.

Gagnés par la douceur de ce lieu certains d'entre nous perdront toute prudence. Les figues de Barbarie sont bien tentantes. Essayons. Aïe ! Aïe ! Les aiguilles se fichent dans les langues et les palais. Avant usage, il fallait demander le mode d'emploi !!! Les grimaces sont bonnes pour les photos.

De retour à Dénia, nous découvrons la vie portuaire. Les bateaux de pêche ramènent leurs poissons tout frais pour être vendus "au cadran" dans la halle aux poissons pendant que chacun sur la jetée



contemple le spectacle. Autrefois, c'était la criée. Maintenant l'informatique règne dans un silence rigoureux. Ecrans et télécommandes strictes se substituent aux cris et ceillades de jadis, parfois trop partisans.

Chaque bateau arrive selon un tour fixé par tirage au sort pour toute la semaine. On arrose le poisson, on le glace, on le déglace, on le trie, on l'inspecte, on le pèse, on le vend, on le stocke. Des camionnettes attendent, des étals aussi. Les marins réparent les filets et rejettent dans des bennes à ordures les débris ramenés dans les mailles des filets. Quelques enfants se faufilent sur les bateaux, récoltent quelques poissons égarés, appâts merveilleux pour leur canne à pêche qu'ils jettent dans la mer depuis le quai où ils ont pris place.

La journée se termine par une soirée libre.

Jeudi 1 octobre. : Valencia : Le tribunal de "Las Aguas".

C'est encore un "Pépé", M. Joseph Aguilar, ethnologue et conservateur du musée d'archéologie de Valencia qui va nous piloter. Il obtient pour nous une entrée gratuite dans les arènes conçues sur le modèle du Colisée de Rome.

Visite de la cathédrale métropolitaine, mi-romane, mi-baroque et clin d'œil sur des fouilles archéologiques qui retrouvent les fondations grecques de Valencia troisième ville d'Espagne après Madrid et Barcelone. On dit de Valencia, qu'elle est le "berceau de l'art". Et maintenant direction la vieille ville et son "mercado" central, immense rotonde de boutiques foraines, bric à brac savoureux, de dentelles, fils, laines, vêtements populaires, céramiques, etc.

"Las doce punto, punto" nous retrouvent devant la porte de "Los Apostoles" de la cathédrale pour assister à la séance hebdomadaire des membres du Tribunal des Eaux. Une foule dense s'est déjà agglutinée, chassant les pigeons vers la grandiose fontaine toute proche. 12 coups sonnent à l'horloge de la cathédrale tandis que de graves personnages en blouse noire des paysans de la région traversent le parvis pour se rendre au lieu public du jugement. Silence. Une voix égraine les noms des 8 syndics des 8 canaux de la Huerta, chargés de régler les litiges nés de la distribution des eaux d'irrigation. Il n'y a aucun plaignant aujourd'hui. La séance est immédiatement levée. Depuis le moyen-âge, tous les jeudis, les membres élus de ce tribunal sont amenés à discuter de la validité de la plainte et de la sévérité de la sanction. Tout jugement est verbal, immédiat et irrévocable. La sentence est souvent une interdiction plus ou moins longue dans le temps d'utiliser les canaux d'irrigation : décision qui dans ce pays aux rias asséchés, irrigué par une eau fossile, décision dis-je qui peut anéantir toute la récolte d'une année de travail.

Visite aussi de la "Lonja" ancienne bourse aux marchands de soie, de style gothique flamboyant, aux colonnes torsadées, avec ses tables bureaux en bois et son plafond à caissons doré et polychrome, on admire son cloître extérieur et sa façade de style baroque italien. Elle accueille maintenant les collectionneurs de timbres.

En milieu d'après-midi, deuxième paëlla du séjour dans un restaurant populaire flanqué le long de la voie ferrée. Visite du chantier de la future cité des Sciences et des Arts, architecture futuriste très réussie.

Une deuxième visite de la Rotonde vaudra au président, de notre Ecomusée, une certaine émotion. Notre chauffeur a pris l'habitude de se garer un peu partout dans la ville mais la "guardia civile" n'est pas d'accord. ! Pépé parlemente, Ange rassemble ses ouailles et l'on s'en va bien vite menacés par une contravention évitée de justesse.

Le soir, nous allons tous au Club Nautique de Dénia, nous y prendrons le repas en compagnie de Pépé et de son épouse.

Vendredi 2 octobre. Dernière journée en Espagne. Barcelone.

Superbe ville, pleine de couleurs et de gaieté méditerranéenne. Nous y trouvons toutes les formes d'architecture. Notre complaisant chauffeur se fraie un passage dans les rues animées, ralentit pour que nous puissions admirer les camelots et oiseleurs sur les Ramblas, quartiers authentiques de Barcelone, cité d'art prestigieuse au charme anciens préservé. Saluons en passant la statue de Christophe Colomb





perchée à 60 m. de haut pour indiquer la route des Indes.

Nous déjeunons sur la célèbre colline de Montjuic, espace de détente et de loisirs, avec la ville à nos pieds. Visite du stade olympique de 1992, beaux jardins et parcs, tour construite par un architecte de Valence. Installations modernes. C'est ici que l'on posera pour la photo de famille.

Notre périple s'arrête à l'église de la Sagrada Familia, œuvre symbolique que commença l'architecte Gaudi, avec son abondante ornementation naturaliste, on peut dire qu'elle est d'une grande originalité, et qu'au prime abord elle déconcerte ! Commencée en 1883, sera-t-elle un jour achevée ? A regret, nous quittons Barcelone, métropole moderne et vivante, mais la route est encore longue jusqu'au Boulou ! Cent ans dans une journée !

Samedi 3 octobre. Le retour.

Les piques-niques prennent place dans les coffres du car. Tout au long du voyage, animations spontanées. On visionne la cassette de la TV espagnole relatant notre passage et l'on auditionne les articles de presse.

Certains parmi nous présentent leurs activités personnelles. La doyenne et son fils nous parlent de l'Ecomusée qu'elle monte en Ardèche et de sa machine à mesurer le temps. Gilbert raconte une histoire et nous donne des nouvelles du futur Musée de Rigaud. Hélène chante, Jacques nous révèle les activités de son association qui, en collaboration avec EDF, protège les oiseaux en danger. Victor et Katy narrent leur pèlerinage à pied depuis Puget jusqu'à St Jacques de Compostelle et annoncent leur prochain périple. On chante, on somnole, on rêve, des souvenirs plein la tête, de l'émotion plein le cœur, on se laisse guider par François toujours très attentif. Encore une halte à Sète, contemplation de ses plages, puis c'est l'arrêt à Pont de Crau pour déposer Hélène et toute la grande famille Fournier. Retour par les Mées, Puget-Théniers, Nice.

Merci Madé, tes voyages sont toujours bien réussis.

Et maintenant "A l'an que ven"

Où ?

J'ai cru entendre parler — et pourquoi pas ?.. de la Provence profonde et authentique. N'y aurait-il pas beaucoup à découvrir tout près de chez nous ? Qui parie que ce voyage pourrait être très riche de découvertes et de saveurs ?

Ce texte a été rédigé à partir des notes et souvenirs de Jeanne, Madé, Marie Jeanne et Katy.



JOURNEES A THEME et FETES AU PAYS DE LA ROUDOULE

- 17 février : Les Pénitents à Puget Théniers
- 20 février : visite d'étude aux musées de Grasse.
- 28 mars : Course cycliste Nice - La Croix-sur-Roudoule
- 29 mars : Journée terrasses a Bertrik (travaux) - Puget Rostang
- 11 avril : Journée Salades et terrasses a Bertrik - Puget Rostang
- 1 mai : Fête de l'Ecomusée - Puget Rostang
- 16 mai : Journée porte ouverte à Saint-Léger
- 23 mai : Soupe du Saint Esprit à La-Croix-sur-Roudoule
- 24 mai : Pèlerinage a Saint Julien Plateau de Dina
- 17-18 juillet : Fête de la Sainte Anne à Puget-Rostang
- 20 juillet : Journée moisson et mouton à Saint-Léger
- 24-25 juillet : Fête a Rigaud (à contrôler)
- 31 juillet : Fête a Saint-Léger
- 1 août : Fête a Saint-Léger
- 4-5 août : Distillation de la lavande à Puget-Rostang
- 7-9 août : Fête médiévale à Entrevaux
- 11 août : Foulage du blé à Saint-Léger
- 20-21 août : Nuit sur le Plateau de Dina
- 4-5-6 septembre : Fête de la Saint Nicolas à Puget-Théniers
- 12 septembre : Journée du Miel à Rigaud
- 16-21 septembre : Voyage d'étude de l'Ecomusée
Journée du Patrimoine (à contrôler)
- 17 octobre : Journée du Pain à Saint-Léger
- 20 novembre : Assemblée Générale.

NOUS RECHERCHONS...

Le 11 avril 1999, nous organisons une journée "SALADES"
Comme pour la journée Courges qui a lieu au mois d'octobre, nous sommes à la recherche de tout ce qui se rapproche à la salade.
Si vous avez de la documentation, des histoires, des contes et surtout des recettes prenez contact sans tarder avec nous. Nous essaierons d'en faire un recueil.



BULLETIN DE RENOUVELLEMENT
ou
BULLETIN D'ADHESION

La force de l'ECOMUSEE, c'est le nombre, la qualité et la fidélité de ses adhérents.

L'ECOMUSEE, c'est VOUS, c'est NOUS.

Les ressources de l'Ecomusée proviennent en particulier des cotisations. Elles sont indispensables.
Alors sans attendre, pour ne pas oublier, remplissez le bulletin ci dessous.

Soyez un élément dynamique de rayonnement de l'ECOMUSEE. Suscitez des adhésions.

Membre actif : 100 FF

Membre bienfaiteur : 300 F ou plus...

NOM :PRENOM :

Adresse :

.....Téléphone :

Cotise a l'Ecomusée du Pays de la Roudoule et joint un chèque de

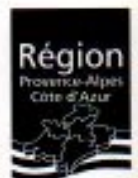
à l'ordre de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule - 06260 - Puget-Rostang

*Cette adhésion donne droit à recevoir gratuitement le Journal de l'Ecomusée,
à toutes les informations et à une réduction sur le droit d'entrée au musée.*

Directeur de la publication :
Ange Maurin - Puget Rostang
Impression : Albanesi Arts Graphiques
ISSN : 1246-1938
Prix : 30 F

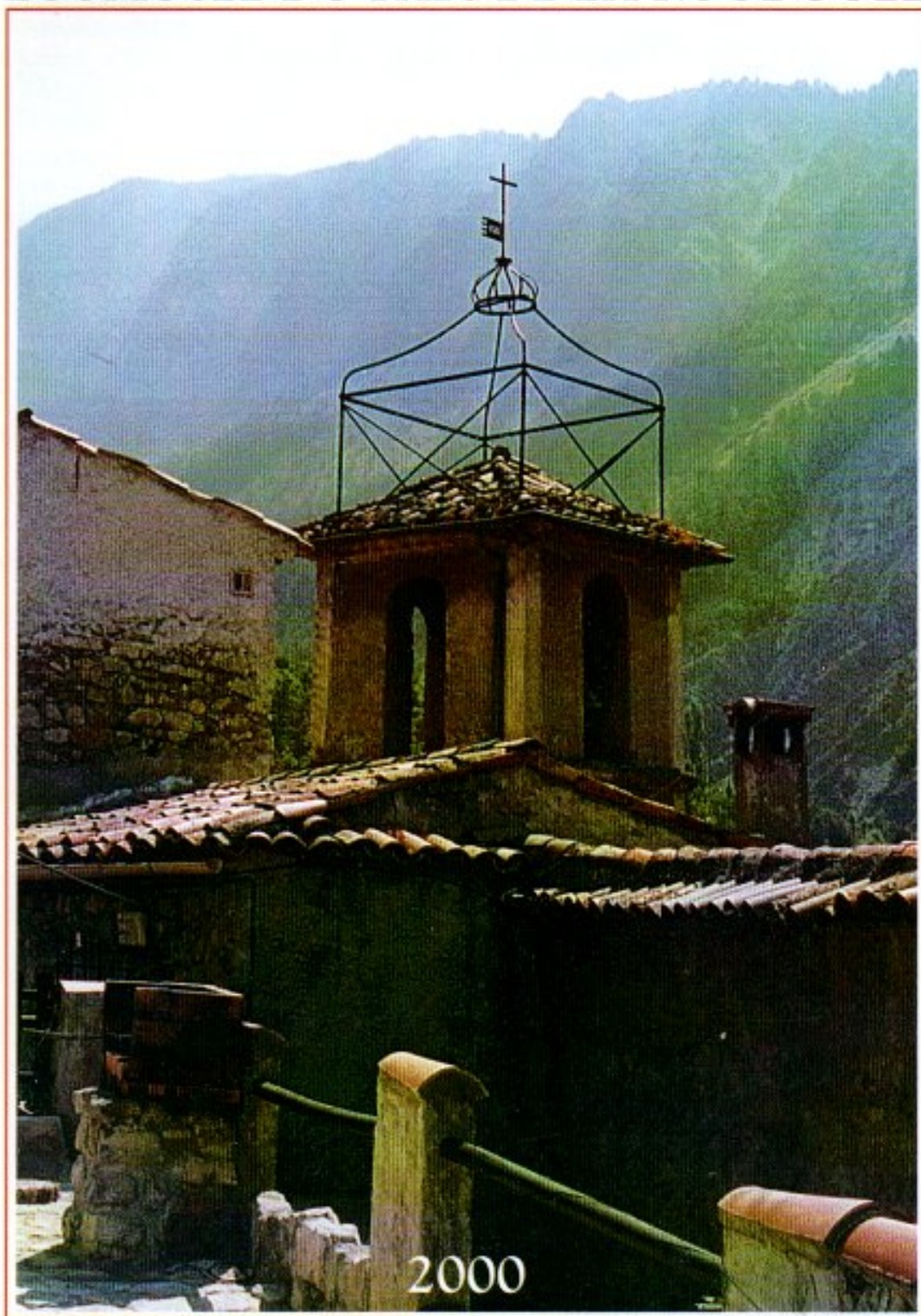
Écomusée du Pays de la Roudoule
Place des Tilleuls 06260 Puget Rostang
Tél. 04 93 05 07 38
Fax 04 93 05 13 25

Site Internet : <http://www.laprovence.com/roudoule/ecomusée.roudoule@enprovence.com>





ECOMUSEE DU PAYS DE LA ROUDOULE



JOURNAL DE L'ECOMUSEE N°19

SOMMAIRE

EDITOS

1^{ère} PARTIE : 1999, une année de mutation

1. Personnel permanent : le renouveau.
2. Cd-rom "Voyage en Pays de Roudoule" : la technologie au service du patrimoine
3. St Léger : Exposition "Dessine-moi un mouton", en l'honneur des bergers.
4. Rigaud : Maison du Miel
5. Nos collections en sécurité.
6. Journées à thème 99 : bilan
7. Promotion : à la rencontre du public et de nos partenaires.
8. De nouveaux supports de communication.
9. Le point sur nos finances.

2^{ème} PARTIE : une nouvelle vague de projets pour l'an 2000

1. Sentier Découverte Ste Catherine : quand le paysage nous livre ses mystères.
2. Ferme de Bertrik : pôle d'activités et de loisirs.
3. Sentiers des Senteurs : le chemin des plantes à parfums et plantes aromatiques
4. Cd-rom : une nouvelle étape
5. Exposition au "Fil de l'Eau"

3^{ème} PARTIE : pour nous divertir...

1. Coupo Santo : Chantons la Provence !
2. Le Puget de Rostang était-il sur le Mont Cimaillon ?
3. Bêtes à laine
4. Les recettes de Tante Fine : "A quelle sauce" manger le pissenlit ?
5. Mais qu'est donc ?
6. Petit journal de bord d'un voyage au cœur de la Provence secrète...

Quelques appels...

Bon d'adhésion

Les rendez-vous de l'an 2000



Créé par l'homme, pour l'homme, l'Ecomusée est un outil de développement local et de maintien du patrimoine formidable et passionnant. Il permet de redynamiser l'identité d'un territoire, de le comprendre, et d'y maintenir ou y recréer une activité.

C'est particulièrement vrai pour ce territoire de "Roudoule", qui était voué à disparaître et qui grâce à quelques hommes tenaces, a retrouvé la vie. Inconscience ou folie???... Ils croyaient en leurs villages et c'était déjà là leur réussite.

Cela dit, rien n'est jamais acquis, tout le travail réalisé depuis maintenant 13 ans, demande à ne pas relâcher nos efforts.

Alors que biens des musées et sites de tourisme et de loisirs, du littoral ont une clientèle quasi acquise, nous, au milieu de nos jolies montagnes, nous devons remuer ciel et terre pour nous faire entendre, faire partager nos trésors et prouver à tous ces visiteurs happés par le flux des grands axes routiers qui les mènent sur la côte, que hors des sentiers battus se cachent de petites merveilles!!

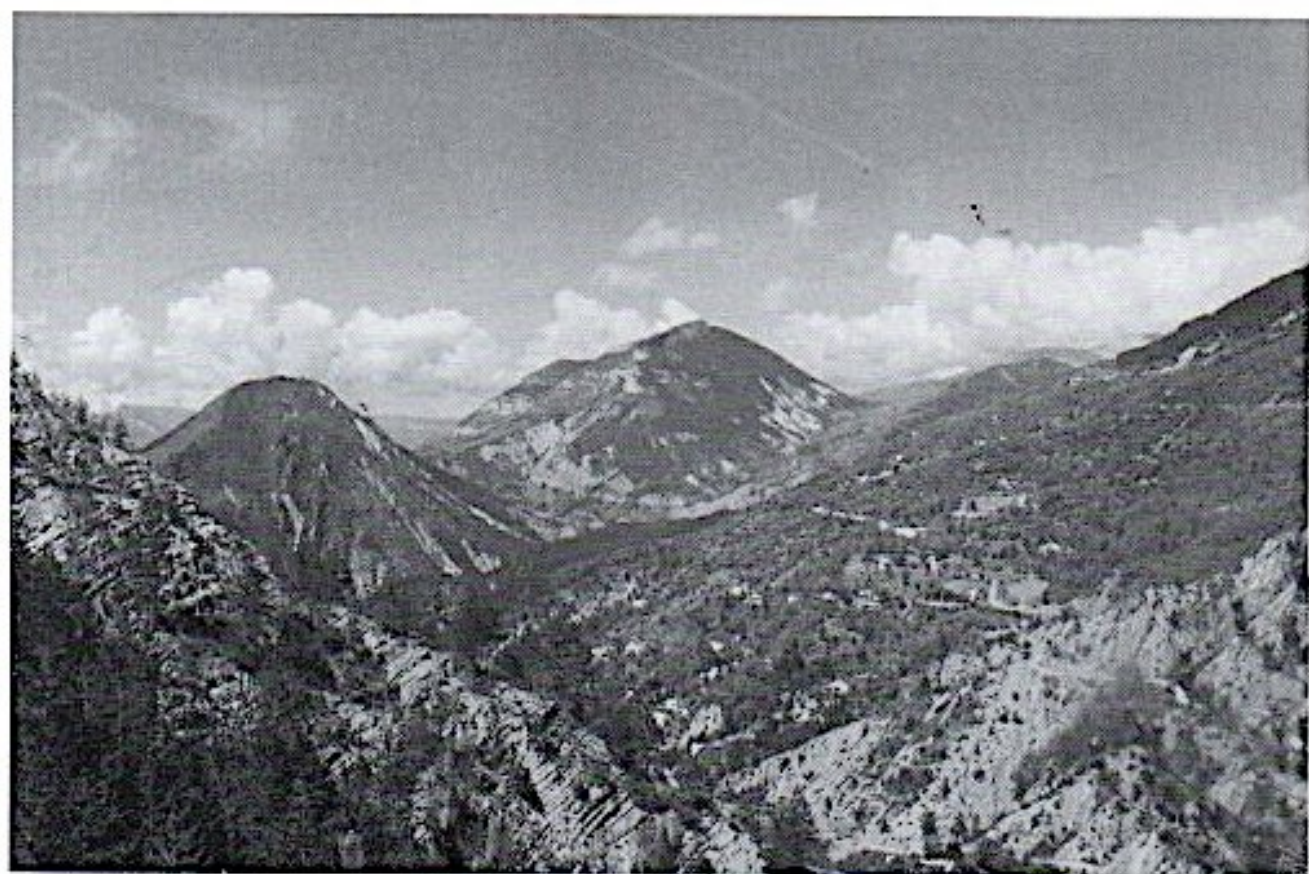
Ainsi, il nous faut multiplier l'information, communiquer sur ce qui fait notre originalité et encourager toutes les initiatives et projets touristiques qui pourraient se développer sur le territoire afin d'offrir à la population locale ainsi qu'aux visiteurs une palette d'activités suffisamment riche pour n'être plus seulement un lieu de passage, mais un véritable lieu de séjours...

bonne lecture à tous...
et à bientôt...

Sophie LAGOUTTE
Promotion Développement
Ecomusée



éditios



1^{ère} PARTIE

1999, UNE ANNEE DE MUTATION

Cette année 1999 fût une année de mutation tant par les actions menées que par le renouveau de notre personnel.

1. Le personnel permanent de l'Écomusée :

Notre ami Victor Werny, a fêté son départ en retraite et en a profité pour faire avec Cathy une escapade à pieds aller retour jusqu'à Saint Jacques de Compostelle. C'est aussi le départ d'Armel Barréda, objecteur, qui pour avoir trouvé du travail a obtenu sa libération anticipée, et c'est l'arrivée dans l'équipe de puis le 1^{er} mars 1999 de Sophie Lagoutte.

Désormais les fonctions de chacun sont les suivantes :

Philippe Thomassin :

Responsable du montage des expositions, gestion du fond muséographique, des collections, de la bibliothèque, auteur du CD-rom "Voyage en Pays de Roudoule".

Sophie Lagoutte :

Responsable de la promotion et du développement (relations presses, montage de produits, réalisation de support de communication, projet et dossiers de subventions)

Magali Belz :

Responsable de l'accueil des groupes scolaires. (travail auprès des établissements scolaires en collaboration avec l'Inspection Académique, gestion des fonds photographiques)

Philippe Murcia :

Affecté à la ferme de Bertrik depuis le 1er septembre pour s'occuper de l'entretien et des plantations.



2. CD-ROM "Voyage en Pays de Roudoules" : les nouvelles technologies au service du patrimoine

Inauguration
le 1^{er} mai 1999

M. Jean-René Garnier Préfet des Alpes Maritimes, M. Charles Ginézy Sénateur Maire de Pégone Valberg et Président du Conseil Général des A-M, M. Robert Velay Maire de Puget-Théniers et Conseiller général des A-M, ainsi que Mme Marie-Christine Grusse, conservateur des musées de Grasse et de notre Ecomusée, nous ont fait l'honneur de leur présence.



Financement

Ce CD-ROM a été réalisé par l'agence A4A, sous la conduite de M.Thomassin et grâce au concours financier du programme LEADERII, du ministère de la Culture, la DRAC de la région PACA, du Conseil Régional PACA, et le Conseil Général des Alpes Maritimes.

Concept

Ah ! la magie du CD-ROM ...

Du passé au futur, du futur au présent, il permet de voyager dans l'espace et dans le temps grâce à une simple carte.

Circulant de Villages en Villages, en sautant les montagnes et les vallons à la rencontre des hommes et de la nature.

Il s'agit d'un outil polyvalent :

- **Scientifique** dont l'ensemble des informations a été validé par des universitaires et personnes qualifiées.
- **Nécessaire à un tourisme de qualité** et innovant par sa présentation du patrimoine local, de la faune, de la flore et de la vie locale. Il s'avère l'outil indispensable et le préalable à l'élaboration de visites guidées ou de séjours thématiques.
- **Pédagogique** à l'heure où l'ensemble des écoles et collèges sont enfin dotés de matériel informatique moderne, il permet de décloisonner les différentes matières enseignées par une approche territoriale qui relie histoire, géologie, économie, biologie....
- **Développement**, pour présenter le Pays aux nouveaux acteurs locaux.

Très complet, il comprend une carte en 3 dimensions, plus d'une centaine de sites présentant un intérêt patrimonial (Historique, Architectural, Géologique, Ethnographique, Paysager), les villages, des synthèses, 98 objets présents en exposition, 371 photos.

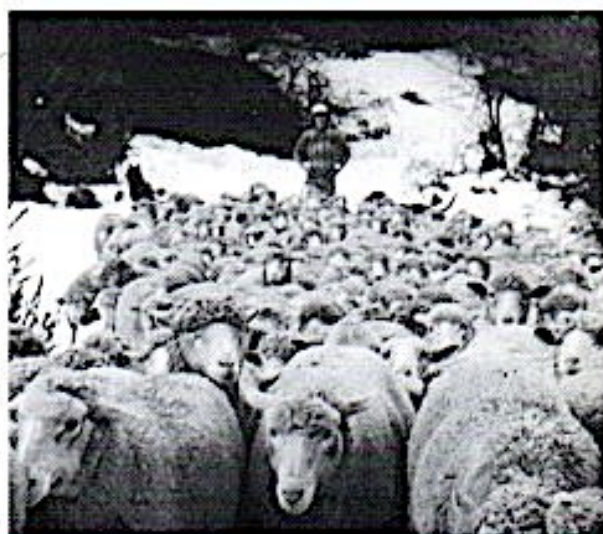
3. St LEGER : Exposition "Dessine-moi un mouton", En l'honneur des bergers

Depuis le 16 Mai 1999,
les bergers sont à l'honneur
à St Léger dans la salle communale "L'ESCOLO".

Cette exposition a été réalisée par Monsieur Philippe Thomassin, et le comité des fêtes de St Léger, en collaboration avec la Vie Agricole, l'O.N.F, Groupama, ainsi que les éleveurs de la vallée.

Celle-ci retrace l'histoire du pastoralisme local, la fabrication des "chambis", la transhumance, la fromagerie communale...

Un grand merci également, à Messieurs Angéla et Aillaud pour leur participation et le prêt d'objets.



4. RIGAUD: un Nouveau lieu d'Exposition ; La Maison du miel

Le 26 Septembre 1999, Rigaud a inauguré sa maison du miel.

Voici une bonne raison supplémentaire pour venir se détendre tout en apprenant, dans le Pays de la Roudoule.

C'est l'occasion de découvrir le travail des abeilles, une belle pensée pour ces ouvrières inlassables qui nous donnent tant de délices...et ces apiculteurs passionnés qui nous expliquent comment récolter ce miel des terres rouges, si particulier.

Bravo et merci à Rigaud.

Le réseau Culturel et Touristique du Pays de la Roudoule s'étoffe petit à petit.

N'oublions pas pour autant les expositions permanentes.

St LEGER : Maison de l'Agriculture et de la Forêt

LA CROIX-SUR-ROUDOULE : La Maison de la Mine.

PUGET-ROSTANG : La Maison de l'Ecomusée



5. Nos collections en sécurité :

Les collections sont désormais en sécurité dans un bâtiment de stockage spécialement aménagé à cet effet. Sa superficie permet de recevoir encore de nombreux objets.

6. Les journées à thèmes :

Le bilan de ces journées a été globalement positif. Même si quelques-unes ont connu la pluie !!!



La journée salades sauvages (une innovation !!!) qui s'est déroulée sur le terrain de la Ferme de Bertrik a connu un succès dépassant toutes nos espérances, plus de 200 personnes ont participé à la grande cueillette guidée. Remercions d'ailleurs Messieurs les Botanistes : Vialle, Barraja, Fournier, Roque, pour avoir diffusé tout au long de la journée leur savoir. A midi les capouns de Tante Fine cuisinés par Irène Fournier, nous ont régalé.



La journée lavande au village de Puget-Rostang. Le parfum d'essence de lavande qui c'est diffusé jusqu'à la nationale 202 ce jour là, a guidé plus de 250 personnes venues découvrir les mystères de la distillation. Cependant, une météo défavorable a coupé court au nocturne qui était programmée.



La nuit de Dina (Plateau de Dina) a enchanté environ 300 personnes, l'après-midi a débuté par une visite du Mont Mairola guidée par Mr. Poteur, dont le compte rendu se trouve dans ce journal, cette soirée nous a offert ses plus belles étoiles en compagnie de Mauris et son groupe de chanteurs occitans, des conteurs d'ici et d'ailleurs, de Cyril Bazin et de Jean-Pierre Belmond qui nous ont fait partager leur connaissance du ciel.



La journée Miel à Rigaud : suite à l'inauguration de la Maison du Miel, le village de Rigaud nous a proposé sa première "Journée Miel", organisée en collaboration avec la Maison de l'Ecomusée. Une journée conviviale qui demande d'ores et déjà à être renouvelée.



Journée pain à St Léger : Cette journée organisée par le comité des fêtes de St Léger enchanté comme toujours, nos papilles et nos narines, c'est le goût de l'authenticité retrouvée. En 2000, c'est accompagné d'un Petit St Léger ou de la Tome de la Roudoule que nous pourrions déguster ce pain chaud et croustillant lors d'une journée "Pain et Fromage".



Les Journées moissons et foulage du blé à St Léger : sont aussi l'occasion de renouer avec le travail de la terre. Des gestes que l'on aurait presque oublié à cause de l'industrialisation grandissante, mais à St Léger il n'en est rien les gestes d'autrefois sont perpétués avec amour.



7. Promotion et communication : à la rencontre du public et de nos partenaires.

Comme chaque année l'Ecomusée a participé à de nombreuses rencontres :

Citons :

Salon du livre de Guillaume avec SITALPA
Foire Internationale de Marseille avec A4A
Festival du Haut et Moyen Pays à Vence représenté par la Maison de Pays
Rencontre de l'environnement des Professionnels de la communication à Valbonne
Salon du livre à Mouans Sartoux
Rencontre de l'environnement à Avignon
Entretien du Bois à St Martin de Vésubie
Colloque Musées et Services des Publics à Paris
Assemblée Générale de la Fédération des Ecomusées à Paris
Colloque sur le Thème de l'Eau à Mouans-Sartoux
Etc... etc...

D'autre part, nous vous donnons régulièrement rendez-vous dans les médias : dans la presse en particulier avec Nice Matin et sur FR3 Méditerranée, ...mais ce n'est pas tout... voici quelques exemples pour 99

- **TF1** : Reportage "Cueillette de Salades Sauvage au Pays de la Roudoule"
diffusé au journal de 13 heures.
- **FR3** : Quatre émissions, CD-rom, classe patrimoine, visite du Pays de la Roudoule,
Patrimoine en Pays de Roudoule.
- **Chaîne Demain** (Canal 40, chaîne câblée de canal+)
- **Agora FM** : Emissions annonces.
- **Radio Grimaldi** : Annonce de toutes nos manifestations.
- **Nice Matin** : Annonce et comptes rendus de toutes nos manifestations.
- **La Vie Agricole** : 3 articles
- **La Tribune** : 1 article
- **Le Cannois** : 1 article
- **L'Express Magazine** : 1 article



Si vous souhaitez écrire quelques articles sur la vie de l'Ecomusée, le patrimoine..., n'hésitez pas, à vos plumes ! nous serions ravis de les éditer en votre nom ou de les faire publier dans la presse lorsque cela est possible.



8. Les supports de communication édités par l'Ecomusée :

Un nouveau dépliant :

Nous l'avons souhaité plus coloré, plus attrayant, plus complet que les années précédentes, avec une découpe plus originale...

A vous de juger ...

Un nouveau livret séjour :

Ce livret présente aux enseignants les éléments essentiels leurs permettant de préparer leur séjour en Pays de Roudoule, avec leurs élèves.

Parallèlement, est proposé un travail sur CD-rom : A tout moment avant, pendant ou après un séjour, c'est l'outil idéal pour approfondir les thématiques relatives au patrimoine historique, architectural, paysager, ethnographique et géologique.

L'Inspection Académique intéressée par ce concept, s'est proposée de diffuser notre livret séjour à tous les "chefs" d'établissements scolaires du département.

Nous avons par ailleurs, grâce à Me R. Castellani et M. R. Roux accueilli 25 enseignants afin de leur faire découvrir l'Ecomusée.

Brochure "Spéciale Groupe" :

Cette brochure destinée aux clubs et associations, propose un panel d'activités à la journée (visite de la Maison de l'Ecomusée, repas et un atelier au choix), en formule pour petit et moyen budget.

C'est aussi une façon originale et sympathique de redécouvrir les savoirs faire de nos grands-mères, filage de la laine, cuisine provençale, danses traditionnelles, soirées contes, peinture, sculpture, thé dansant...

Avis aux amateurs...



9. Un point sur les finances

I. Produits

- Les encaissements des **Cotisations** des membres de l'Ecomusée **arrivés** à 29 100 F au 30 septembre 1999, sont en diminution sensible par rapport à 1998.
(Nous devons mener une action efficace afin de recruter de nouveaux membres et rappeler ceux qui auraient omis de renouveler leur adhésion.)
- Le montant en valeur des **Entrées à l'Ecomusée** est aussi en légère diminution, par rapport à 1998.
- **Les Journées à thèmes** ont permis d'encaisser 128 975 F et laissent pour cet exercice un excédant de 17 799 F. Une mention toute particulière doit être faite pour la journée « Salades ».
- Les recettes réalisés par la **Boutique** « Artisanat et Produits Ecomusée » sont à 83 935 F en augmentation de 5% par rapport à celles réalisées en 1998, tout en maintenant une bonne rentabilité (voir achats boutiques)
- **Les Subventions Financières** comptabilisées des Collectivités locales et Européennes à 439 000 F sont en augmentation sur 1998, et pour les plus significatives sont les suivantes :

Conseil Général des Alpes-Maritimes (Fonctionnement)	140 000 F
Région PACA	80 000 F
Région PACA Aide Aménagement Terrain Ferme de Bertrik	70 000 F
Communauté Européenne Leader II Banque de données	130 000 F
France Télécom	19 000 F

Ces subventions qui participent au nécessaire équilibre de nos comptes représentent 48% de l'ensemble des recettes de notre association.

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes s'est engagé dans un partenariat actif avec l'Ecomusée, sa subvention 1998 est la plus importante, nous devons cela à l'action continue de Monsieur Robert Velay, Conseiller Général, Maire de Puget-Thénières.

Il convient aussi de ne pas omettre les aides en nature et les prestations payées directement par les donateurs, comme le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur qui a financé les nouveaux dépliants de l'Ecomusée. Avec un total de produits de 912 257 F l'année 1999 marque une progression de 17,4 % par rapport à 1998.

II. Dépenses et charges

- Les Achats boutique représentent un total de 47 478 F, et, comme dit précédemment, permettent une bonne rentabilité, ceci grâce au travail efficace de nos bénévoles.
- Les autres charges, à 197 493 F sont en diminution de 122 332 F par rapport à 1998, qui a été une année très chargée.
- Les Frais de Personnel à 354 792 F, démontrent la permanence de la volonté de l'Ecomusée, de se développer sur de nouvelles missions par l'embauche de jeunes professionnels de plus en plus qualifiés.
- Les versements effectués au Sivom pour l'acquisition des Maisons de la Roudoule et des Granges font toujours l'objet, d'une prise en charge répartie sur plusieurs exercices. Pour 1998, cet amortissement est de 37 500 F.

III. Résultat

- L'activité et les charges en progression, étant bien maîtrisés, elles font de l'exercice 1999 une année présentant un excédent de 78 595 F, en augmentation par rapport à 1998.
- Après affectation de cet excédent, la situation nette reste positive à 720 728 F et démontre la solidité de notre association.

Ces chiffres mettent en évidence la partie purement financière de l'Ecomusée. Pour décrire le volume global réel d'activité, il conviendrait de prendre en compte la valorisation du travail bénévole et des prestations en nature.

Albert CÉLORIA
Expert - Comptable



2^{ème} PARTIE

UNE NOUVELLE VAGUE DE PROJETS POUR L'AN 2000

1. Sentier Découverte Ste Catherine : faisons parler le paysage...

Ce sentier réalisé en partenariat avec L'O.N.F, part du parking de la Mairola au village de Puget-Rostang et mène à la Maison Forestière de la Chaise.

Un panneau d'introduction ainsi que 6 panneaux interprétatifs seront mis en place.

Ce sentier commentera différents panoramas et aspects du paysage :

- ⊗ Les cultures en terrasses et l'érosion.
- ⊗ Le village et les oratoires.
- ⊗ La correction torrentielle.
- ⊗ Le reboisement.
- ⊗ Le cycle d'une futaie de pins noirs.
- ⊗ Table d'orientation et lecture de paysage.

D'autre part 60 petits panonceaux seront implantés tout au long du sentier indiquant le nom vernaculaire des arbres ainsi leur nom latin et leur appellation locale.

La Maison Forestière de la Chaise abritera une exposition relative au reboisement

En complément sera éditée une plaquette plus complète relative à la flore et aux différents thèmes abordés.

Merci à Sarah Peyrot, étudiante en licence de géographie à Lyon qui a façonné le projet d'origine.

L'inauguration de ce sentier est programmée pour le 1er mai 2000.



2. La Ferme de Bertrik :

Le projet d'aménagement de la Ferme de Bertrik mûrit progressivement, l'année 2000 devrait être décisive du point de vue de l'avancement des travaux. Quelques animations y seront testées dès cet été.

Qu'est-ce que la Ferme de Bertrik ?

- ⊗ Un lieu de détente
- ⊗ Un lieu où loisirs et culture se mêlent
- ⊗ Un lieu de découverte où l'on regarde mais aussi et surtout où l'on participe
- ⊗ Des activités pour tous, avec la possibilité d'accueillir des groupes, des scolaires et des familles.

Qu'y découvrira-t-on ?

- ⊗ Des animaux
- ⊗ Un Verger, des vignes, de la lavande fine...
- ⊗ Un sentier des senteurs
- ⊗ Des cultures en terrasse, à l'ancienne ou en mode d'expérimentation.
- ⊗ Des animations artisanales : fabrication du pain, fabrication d'huile d'olives, distillation de plantes aromatiques à petite échelle...

La Ferme de Bertrik est vouée à devenir un nouveau pôle de découverte et d'échange du Pays de la Roudoule.

- ⊗ Ce sera également le lieu idéal pour de nombreuses journées à thème.
- ⊗ Agrémenté d'un forum de plein air ce sera également le cadre idéal pour l'organisation de spectacles ou de conférences.

3. Le sentier des senteurs :

Ce sentier formera une boucle au départ de la Ferme de Bertrik.

Situé sur un versant en adret, il est complémentaire au Sentier Découverte Ste Catherine qui lui est situé en ubac, et développe ainsi une flore complètement différente.

Celui-ci proposera la découverte de différentes plantes aromatiques et plantes à parfum en milieu méditerranéen..

4. CD-ROM : une nouvelle étape

L'objectif est d'élargir le CD-ROM édité en 1999, par un ensemble d'informations relatives au canton de Guillaumes dont la complémentarité Roudoule/Haut Var est nécessaire et fait partie intégrante des objectifs du groupe d'action.



5. Exposition au "Fil de l'Eau" :

Après le succès de l'exposition sur le thème des transports et des communications "Mounta Cala", sera mise en place une exposition intercommunale sur le thème de l'eau.

Ce thème sera développé selon différents aspects :

Une approche géologique et géographique

Une approche historique : Roudoule et Var des crues extraordinaires.

Une approche ethnologique :

- ⊗ le mythe de l'eau,
- ⊗ l'usage domestique de l'eau,
- ⊗ les aménagements urbains relatifs à l'eau (fontaines, lavoirs...),
- ⊗ les aménagements et l'usage agricole de l'eau.

Une approche technologique :

- ⊗ l'artisanat (l'atelier du ferblantier...)
- ⊗ les aménagements industriels relatifs à l'eau (moulins à farines, à eau, les mines de cuivres : lavage des minerais)

"L'année 1999 marque un renouveau dans la vie de l'écomusée, avec un changement d'équipe, apportant un regard neuf.

La naissance d'une nouvelle exposition sur le thème de l'eau, qui verra le jour en 2001. Elle mettra en valeur chacun des villages de l'écomusée, qui accueilleront une partie de l'exposition.

Je tiens à remercier Philippe Thomassin et le Conseil Scientifique, chargés de la réalisation de cette exposition ainsi que tous les membres de l'association, qui ont réussi à donner à cette manifestation l'ampleur qu'elle méritait.

Elle témoigne de la reconnaissance de l'écomusée par les institutions de l'Etat ainsi que de l'implication de personnes qualifiées et motivées qui mettent volontiers leur savoir et leurs connaissances à notre disposition, et apportent ainsi leur contribution au développement de la structure.

Liste du Conseil scientifique

AUDIBERT Alain, AUDIBERT Alain, BECK Françoise, BERNARD Gaston, BIDAR Alain, CASTEX Jean-Marie, CQMPAN André, COSSA Jean-Louis, DEBACKER Eric, DULUC Jean Michel, DEMEOCQ Patrice, FOURNIER Robert, GEIST Henri, GIOVANNONI, GOURDON Paul, GRINESER Catherine, HEUDIER Jean-Louis, LACROIX Jean-Bernard, LAPEYRE Jean-François, MANFREDI Christian, MARECHAL Guy, MARI Gilbert, MAURIN Odile, PELLEGRINI Henri, POTEUR Jean-Claude, RAGAZZI Monique, RAYBAUT Paul, ROBINSON Marie-Laure, ROQUE Paul, SAMBUCCHI Olivier-Henri, SCHIPPERS Thomas, THEVENON Luc, THOMEL Gérard, VELAY Robert.

Les projets sont nombreux et d'ampleur, aussi je leur apporte tous mes encouragements.

M.C GRASSE
Conservateur des Musées de Grasse
et de l'Ecomusée



3ème Partie

Pour nous divertir

1. COUPO SANTO : Chantons la provence



LA COUPO SANTO

FREDERIC MISTRAL

Souleue



Prouvençau, vei . ci la cou - po Que nous
vèn di Ca . ta - lan : À . de . rèng beguen en trou - po Lou viu
pur de noste plant ! Coupo san - to E versan - to, Vuejo à plen
bord, Vuejo a . bord Lis estrambord E l'en . avans di fort !

- I. Prouvençau veici la coupo
Que nous vèn di Catalan :
A-de-rèng beguen en troupo
Lou vin pur de noste plant.

au refrain :

- II. D'un vièl pople fièr e libre
Sian bessai la finicoun ;
E. se toumbon li felibre,
Toumbara nosto nacioun.

au refrain :

- III. D'uno raço que regreto
Sian bessai li proumié grèu :
Sian bessai de la patrio
Li cepoun emai li prièu.

au refrain :

- IV. Vuejo-nous lis esperanço
E li raive dóu jouvènt,
Dóu passat la remembranço
E la fe dins l'an que vèn.

au refrain :

- V. Vuejo-nous la counaissènço
Dóu Veraï emai dóu Bèu.
E lis àuti jouissènço
Que se trufon dóu toumbèu.

au refrain :

- VI. Vuejo-nous : la Pouèsiò
Pèr canta tout ço que vièu.
Car es elo l'ambrousiò
Que tremudo l'ome en dièu.

au refrain :

- VII. Pèr la glòri dóu terraire
Vautre enfin que sias counsènt,
Catalan, de liuen, o fraire,
Coununien tóutis ensèn.

au refrain :

REFRIN

Coupo santo
E versanto,
Vuejo à plen bord,
Vueje abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort !

*Provençaux, voici la Coupe - Qui nous vient des Catalans :
Tour à tour buvons ensemble - Le vin pur de notre cru.*

*Coupe Sainte - Et débordante - Verse à pleins bords,
Verse à flots - Les enthousiasmes - Et l'énergie des forts !*

*D'un ancien peuple fier et libre - Nous sommes peut-être la fin :
Et, si les Félibres tombent, - Tombera notre Nation.*

*D'une race qui regerme - Peut-être sommes-nous les premiers jets ;
De la patrie, peut-être nous sommes - Les piliers et les chefs.*

*Verse-nous les espérances - Et les rêves de la jeunesse,
Le souvenir du passé - Et la foi dans l'an qui vient.*

*Verse-nous la connaissance - Du vrai comme du Beau
Et les hautes jouissances - Qui se rient de la tombe.*

*Verse-nous la poésie - Pour chanter tout ce qui vit
Car elle est l'ambrosie - Qui transforme l'homme en Dieu.*

*Pour la gloire du pays - Vous enfin nos complices,
Catalans, de loin, ô frères, - Tous ensemble communions ?*



2. LE PUGET DE ROSTANG ETAIT-IL SUR LE MONT CIMAILLON ?

Le Mont Cimaillon, centre de deux habitats de types différents.

Le Mont Cimaillon, qui culmine à 1596 mètres d'altitude, présente sur son sommet des traces d'occupation qui sont de deux sortes ; elles se distinguent par la façon dont elles ont été différemment érodées et par la surface qu'elles occupent. Certaines traces, difficiles à distinguer parce que très dégradées, enferment la plateforme sommitale dans une vaste enceinte protégée d'un fossé. D'autres restes, sur le sommet proprement dit, sont beaucoup plus nettes : un fossé bien marqué, sur la contrescarpe duquel subsiste la base d'une enceinte, protège un ensemble de vestiges de constructions. On y voit notamment la base d'une construction quadrangulaire approximativement carrée, sur laquelle s'est accumulé un tas de pierres et une élévation rectangulaire allongée vers le sud-est. Il semble évident que les traces les moins marquées sont plus anciennes que celles plus accusées. Il semble de même évident que les vestiges enfermant un vaste espace correspondent à un habitat collectif, une agglomération, alors que ceux enfermant un espace restreint correspondent à un habitat de type privé. Ces deux habitats, bien sûr, sont fortifiés.

Les plus anciennes de ces marques pourraient correspondre à un lieu de peuplement pré-romain, un oppidum, qui serait l'agglomération principale d'un ancien territoire. Les plus récentes pourraient correspondre à un castrum médiéval qui aurait ensuite occupé l'emplacement du vieil habitat.

Les différents châteaux de "Puget" :

Comme presque partout ailleurs en Provence orientale, les premiers châteaux du pays de la Roudoule apparaissent dans les sources historiques au XI^e siècle. Les textes de cette époque, et plus particulièrement le cartulaire de l'abbaye de Lérins, mentionnent à plusieurs reprises des châteaux dénommés "Puget". Malheureusement, il n'est pas toujours précisé de quel Puget il s'agit. Il est même difficile de dire combien il a existé de châteaux différents dénommés "Puget". En particulier, une série de textes placés à la suite les uns des autres dans le cartulaire de l'abbaye de Lérins fournissent : une mention du castrum de Puget (sans précision), une mention du castrum de Puget-Rostang et deux mentions du castrum du Puget de Mallemort. Tous ces textes sont attribués au XI^e siècle, sans précision ni certitude.

Puget-Rostang et le Puget de Mallemort apparaissent dans le même texte, d'une façon qui laisse entendre qu'il s'agit de deux lieux différents. Ce même acte concerne aussi un lieu dénommé Clusa dont il est dit qu'il est situé sous le castrum du Puget de Mallemort ; l'éditeur du cartulaire l'identifie comme "Cluis". Ce lieu est porté sur les cartes à la limite des communes de La Croix et d'Auvare, immédiatement au-dessous d'un lieu dit "Ville Haute", dont il est clairement visible, sur place, qu'il correspond à un habitat antique. Si cette identification Clusa = Cluis est bonne, cela signifie qu'il faut chercher le Puget de Mallemort quelque part vers – et plus probablement sur – le Mont d'Auvare.

Le premier château de Puget-Rostang

Il y aurait donc, dès le XI^e siècle, au moins deux, sinon trois, châteaux dénommés "Puget" dans le pays de la Roudoule : Puget-Rostang, le Puget de Mallemort et probablement Puget-Théniers. Mais où se trouvait ce château de Puget-Rostang ? Certainement pas à l'emplacement actuel, car celui-ci occupe un petit sommet asymétrique et placé tout au fond d'une vallée qui peut convenir à une implantation du XIII^e siècle, mais non à un choix du XI^e. Nous proposerons donc que le premier château de Puget-Rostang ait occupé le sommet du Mont Cimaillon, puisqu'il se trouve là des traces de la présence d'un castrum médiéval non identifié.

Si c'est le cas, à la vieille agglomération fortifiée de hauteur aurait succédé un petit habitat fortifié préféodal (un petit puy : un puget). Celui-ci aurait été fondé par un certain Rostang, ou Rostaing ou lui aurait



appartenu assez longtemps pour en prendre le nom. Puis il est passé entre les mains d'un certain Amalbert ; nous avons en effet mention de Puget-Rostang comme "castrum qui fut à Amalbert". C'est à cette époque que l'habitat est devenu un château, centre d'un fief.

Saint-Julien, ancienne paroisse du territoire ayant son centre sur le Mont Cimaillon :

Analysant les limites des communes actuelles du pays de la Roudoule, on note que, si l'on exclu Saint-Léger, les autres communes (Puget-Thénières, Puget-Rostang, Rigaud, Auvare et La Croix) constituent un ensemble homogène enfermé dans les contours naturels que constituent le Var, le Cians et le Dôme de Barrot. Or ce sont précisément les habitants de ces cinq agglomérations, et eux seulement, qui se rendent en pèlerinage à la chapelle Saint-Julien, située au pied méridional du Mont Cimaillon. Il serait plus correct de dire qu'ils s'y rendent en "romérage". On sait qu'une chapelle choisie comme but de romérage est généralement un lieu de culte ayant joué un rôle important dans l'histoire de la communauté concernée. Le plus souvent, il s'agit de l'ancienne paroisse du territoire, c'est-à-dire d'un édifice religieux érigé durant le XI^e siècle, avant le regroupement de la population dans le castrum (l'ensemble château-village) et souvent même avant la création du château seul. Ces premières paroisses occupent habituellement un site dépourvu de caractéristique militaire et déjà occupé à la fin de l'antiquité.

La légère élévation du plateau de Dina, sur laquelle se dresse la chapelle Saint-Julien, correspond bien au type de site habituellement choisi pour les chapelles de romérage. Aucune trace visible n'y évoque cependant une occupation antique ; quant au bâtiment lui-même, il a été remanié ; on peut seulement dire qu'il remploie des pierres du Moyen Age.

Nous proposons donc, non seulement que Saint-Julien a été une église du premier réseau paroissial, mais encore que c'est la seule pour tout le pays de la Roudoule. C'est-à-dire que c'est elle qui desservait le vaste territoire du Cimaillon, aujourd'hui partagé en cinq communes.

Le second château de Puget-Rostang :

Il semblerait que, jusque vers 1100, le territoire de Puget-Rostang ait couvert les communes actuelles de Puget-Rostang, Rigaud et Auvare. Son château est resté sur le Mont Cimaillon ; sa paroisse est la vieille église Saint-Julien. Un premier partage de ce fief a lieu au début du XIII^e siècle. Il a pour origine la création de la seigneurie de Rigaud.

Au XIII^e siècle, les Glandèves, implantés à Entrevaux et à Puget-Thénières, sont l'une des deux grandes familles du haut pays de Provence orientale qui refusent encore de se soumettre à l'autorité des comtes de Provence de la famille de Barcelone. A Castellane, trois dates marquent les points forts de cette résistance : 1189, 1227 et 1262. Après 1189, dans une faible mesure, et après 1227, ces affrontements entraînent la construction ou le déplacement de nombreux châteaux, de la part des familles du haut pays pour occuper le terrain et de la part du comte ou de ses alliés pour tenter de s'implanter. C'est dans ce cadre qu'il faut situer le déplacement du château de Puget-Rostang sur un nouveau site, l'abandon de l'ancien et la création de celui d'Auvare avec nouveau partage du territoire. Il s'en est suivi l'érection d'une autre église paroissiale, sur le nouveau site.

Jean-Claude Poteur
Chargé de l'inventaire du patrimoine architectural
au Conseil Général des Alpes-Maritimes



3. BÊTES À LAINE...

En 1842, une notice de l'administration sarde sur le pastoralisme mentionne que l'élevage «forme une des principales richesses de la population dans plusieurs communes de la Province»¹. Dans ce pays clos où les voies de communication n'abondaient pas et où le maître mot fut autosuffisance, les bêtes à laine étaient essentiellement destinées à la consommation locale de viande et de laine pour la fabrication des vêtements.

Cette étude sommaire et qui reste à approfondir, s'attache au pays de la Roudoule. Elle est essentiellement documentée par le fond des archives communales et notamment les statuts et règlements des communes. La période étudiée s'échelonne de l'Ancien Régime à la période Contemporaine.

I. Quelques données chiffrées

La statistique de l'intendant général Joanini pour le Comté de Nice, datée du 25 octobre 1754 indique une quantité de bétail élevée. Les ovins appelés «lanulte» (lainés) atteignent le chiffre record de 86790². Les 28 communes du nord-ouest du comté comptent alors 1745 ovins pour 73 bovins. En 1871, on recense dans l'arrondissement de Puget-Théniers, 24390 têtes de bétail, venant de basse Provence pour les pâturages estivaux.

Au village de Saint Léger, «L'état des possessions de mouton» en 1820 mentionne 292 bêtes d'average³. On remarque que la plupart des familles possèdent des bêtes à laine, cependant leur nombre par troupeau est relativement faible. Le mouton s'inscrit donc ici comme une ressource complémentaire.



¹ Adam Edpt72 1N2 9 Luglio 1842, Notizie sui pascoli.

² Adam fonds città e contado di Nizza, tabella 11, de pedaggi e bestiami, folios 114 à 124

³ Adam Edpt 9 1 17 Pacage des chèvres et des moutons An XII-1932



« Etat des possessions de mouton », 1820.

Lions François	10	Robert Louis	10
Dozol Joseph	5	Douhet Jean Baptiste	14
Remusat Jean	15	Bellieud Jean Baptiste	5
Fournier Jean	10	Coste François pupil	2
David Jean Louis	25	Remusat Joseph	12
Coste Joseph	17	Baret Joseph	18
Baret Victor	14	Guibert Jacques	30
Baret Jean	13	Coste Joseph capteur	8
Coste dit l'aveugle	1	Coste Jean travailleur	2
Guibert Jacques cadet	20	Coste Joseph travailleur	8
Baret Joseph	19	Bellieud Antoine	2
Riboutheruge née Boutin	8	Fournier Joseph	24
		TOTAL	292

Statistique agricole du village de Saint Léger de 1900 à 1938⁴

	Béliers	Brebis	Agneaux	Moutons	Total
1900	4	67	20	0	91
1914	3	180	90	11	284
1915	3	120	20	11	154
1919	4	90	60	0	154
1921	6	110	70	0	186
1925	6	319	15	20	360
1929	3	60	50	10	123
1932	7	140	120	3	270
1934	6	150	40	10	206
1936	3	180	40	0	223
1938	4	215	40	0	259

II Spécificité de l'espèce et de l'élevage au début du XIX^{ème} siècle : l'exemple des bêtes à laine de la commune de Villars-sur-Var.

Préfet du département des Alpes-Maritimes, le baron Dubouchage mène une enquête statistique et qualitative sur les troupeaux de bêtes à laine du département. Cette opération a pour perspective l'amélioration du cheptel.

Le Décret Impérial du 8 mars 1811, a ordonné la formation de soixante dépôts de béliers mérinos pendant les années 1811 et 1812, il est alors envisagé qu'au bout de sept années leur nombre soit porté à 500 sur l'ensemble du territoire.

Un questionnaire est adressé à chaque maire du département. Cependant, l'arrondissement de Puget-Théniers n'est malheureusement pas représenté dans le fond des archives départementales. Seule la réponse du maire de Villars-sur-Var est parvenue jusqu'à nous. Si l'on en croit une lettre du Sous-préfet Auguste Blanqui, il n'existe pas une grande différence des animaux d'une commune à l'autre. Ce dernier informe en effet le Préfet qu'il pourra facilement suppléer aux réponses qui ne lui sont pas encore parvenues⁵.

⁴ Adam Edp 9 3F3 Statistique agricole

⁵ M 388. Fond Consulat et Empire, lettre du 8 janvier 1812



Le Maire de la commune du Villars

Monsieur

Pour me conformer à la circulaire de m. le préfet de département en date du 20 septembre dernier, par laquelle il nous a proposé plusieurs questions relatives aux troupeaux de bêtes à laine j'ai l'honneur de vous observer.

1° que les troupeaux des bêtes à laine de la présente sont tous composés de race indigène et qu'on a jamais cherché à en améliorer la race.

2° que ses bêtes à laine ont le front, les jolies, le ventre et les jambes dégarni de laine.

3° que dans la qualité de leur laine longue ordinairement de quinze centimètres. J'en trouve une partie de couleur blanche, autre partie centre noire ...et toute préjaunie.

4° que les toisons, qui ne se font qu'une fois par an dans le mois de mai pèsent communément un kilogramme et demi par tête.

5° que la hauteur moyenne des bêtes de la terre au garot est de quinze centimètres environ, et leur longueur du sommet de la tête à la naissance de la queue et leur rondeur pour la partie prééminente du ventre est de soixante quinze centimètres environ.⁶

6° que le poids moyen des brebis de deux ans et plus environ de dix à douze killogrammes et que celui des moutons qu'on élève en très petit nombre en la présente présent à l'âge de deux ans ordinairement douze à quinze killogrammes.

7° que les moutons sont ordinairement consommés par la boucherie de la présente.

8° que les bêtes à laine ont ordinairement les cornes tordues et ont la queue naturellement longue.

9° que les brebis de la présente ne font qu'un agneaux par an, naissant dans les mois de décembre et janvier dans la tonte n'a pas lieu pendant la première année.

10° que le prix de la laine qu'on vend sans laver, ne l'ayant pas même lavée avant la tonte pour l'animal ainsi que l'on pratique est de un francs vingt centimes environ le killogramme.

11° que les troupeaux sont presque toujours gardés par des hommes (faits) qui n'ont ordinairement pas la propriété.

12° que les belliers restent ordinairement dans les troupeaux (rayé dans le texte : sauf les mois de) qui pâturent sur les pâturages communaux et payent le droit de pâturage de quinze centimes pour chaque bête.

13° que les troupeaux sont presque toujours retenus pendant la nuit dans les bergeries faites en forme de grange et couvertes en paille, ayant un plancher en milieu à l'hauteur de deux mètres environ, qu'on charge avec de la paille et foin récolté sur la propriété ordinairement existante autour de la bergerie sans fenestres et sans ventouses et l'on y met de la litière qu'on enlève qu'une fois par an.

14° que la nature des pâturages sont secs pauvres et pierreux.

15° enfin que les troupeaux jouissent assez de bonne santé soignés cependant de la maladie de la gale que l'on (...) par le moyen de l'huile du bois de cade fait ordinairement par les bergers mêmes ou propriétaires des troupeaux

J'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

Graglia

⁶ M 358. Fond Consulat et Empire, lettre du 3 janvier 1812



III. La gestion de l'espace

La surcharge pastorale d'une part et la nécessité de cultiver la moindre parcelle de terre d'autre part, dans un pays aux ressources agricoles limitées impliquent une imbrication étroite entre deux genres d'économies. Cette superposition d'activités est à l'origine de règlements communaux complexes.

1. La transhumance intérieure ou les rythmes pastoraux à l'intérieur d'une communauté

Il existe une véritable transhumance des troupeaux à l'intérieur des communautés. Le but essentiel est d'assurer la « levée » du bétail, ce qui signifie qu'il faut l'éloigner du village et des zones cultivées à certaines époques.

Puget-Rostang consacre le chapitre 34 de ses statuts établis en 1772 à instaurer le « temps auquel les troupeaux average ou chèvres doivent sortir du village »

« Pour tout le dix du mois de mars de chaque année, les particuliers et habitants seront obligés de sortir leurs troupeaux, soit gros ou petits et de l'enfermer la nuit dans leurs granges champêtres ou dans le bercail fermé aux dites terres champêtres et les faisant dépaître dans les quartiers qui ne sont point en deffens, ils ne pourront les faire descendre au village jusques aux fêtes de Noël »

« Lesdits particuliers ne pourront mener encore leurs troupeaux au village que jusques après la première neige qui tombera après lesdites fêtes »⁷

On autorise cependant et seulement, pour une durée de huit jours, à faire revenir les troupeaux aux villages à condition qu'ils empruntent un chemin. Pour ne pas endommager les terres cultivables : *« Pour venir audit village et en sortir ils feront suivre à leur troupeaux le grevier ou valon de Moissoules jusques au quartier de la Reinière. »*

Le troupeau ne stationne guère plus d'un trimestre au village, il pâture donc à l'étage des « granges » le reste de l'année et sur certaines terres sous conditions :

« Le quartier du Fraisse entrera annuellement en deffens le douze avril jusques au jour et fête de la Toussaint, pendant tout lequel temps chaque particulier pourra néanmoins y faire dépaître douze bêtes average ou chèvres et en trouvant davantage, payera ban de deux livres dix sols et six sols le bergers, en tout trois livres »⁸.

2. La préservation des récoltes : Les défens⁹

Dans les environs des villages où les cultures sont permanentes et intensives, il est interdit « en tout temps » d'introduire du bétail dans les propriétés d'autrui. La Croix sauvegarde, vignes, "bleds", jardins. Auvare fait



de même et met encore à l'abri les "filagnes". Puget-Rostang s'emploie de plus, à préserver les "étouables", les arbres fruitiers et les olivettes...

« Aucun particulier ne pourra introduire, ni faire dépaître aux étouables champêtres attenantes ou voisines des granges au préjudice du propriétaire qu'après quinze jours que la terre aura été moissonnée, pour le ban contre chaque berger ou gardien et chaque grosse bête à corne ou de pied rond de dix sols.

Aucune bête average ou menue ne pourra audis dites étouables que vingt après la moisson, pour le ban depuis une jusques à dix de trois sous par bête et au dessus de dix trois livres et vingt sols pour le berger, lesquels ban appartiendront au maître ou possesseur des fonds. »¹⁰

L'amende est proportionnelle à la quantité de la culture endommagée et à son importance pour la vie économique locale.

⁷ Adam 5 E, statuts et règlements communaux.

⁸ Adam 5 E, statuts et règlements communaux. Puget-Rostang Chap 33 p 4

⁹ Terre protégée durant une partie de l'année et faisant l'objet d'une réglementation particulière.

¹⁰ Adam 5 E, statuts et règlements communaux. Puget-Rostang Chap 18



3. La préservation des espaces forestiers

Les communes se soucient de préserver les ressources naturelles présentes sur leur territoire, notamment les chênaies. Certaines terres sont mises en défens, car à l'avenir « il pourroit s'y former un petit bois à pouvoir fournir quelques pièces pour servir aux toits de maisons ou de bastides, n'ayant dans le terroir aucun bois de haute futaye. »¹¹

A ces préoccupations toujours d'actualité à la fin du XIX^{ème} siècle, s'ajoutent pour lutter contre l'érosion, les campagnes de reboisement. Les périmètres sélectionnés par la R.T.M (Restauration des Terrains en Montagne) réduisent encore les zones de pâturage et provoquent la contestation des bergers. Le procès verbal, du 21 avril 1902, dressé par un brigadier domanial, outre son côté anecdotique, illustre les difficultés rencontrées entre le reboisement et les bergers.

« L'an mille neuf cent deux, le 21 du mois d'avril, nous soussigné DELISSIER Alfred, brigadier des eaux et forêts à la résidence de Puget-Théniers, assermenté et revêtu des marques distinctives de nos fonctions. Certifions que, faisant notre tournée vers les six heures du matin dans la série du périmètre du Var moyen, Puget-Rostang appartenant à l'Etat, au canton appelé la Régnéra, sis au territoire de la commune de Puget-Rostang, et dont ce bois est âgé de « néant ».

En parcourant dans ce canton une parcelle domaniale acquise par l'Etat et située sur la berge gauche du torrent de Puget-Rostang, nous nous sommes aperçu qu'un troupeau de bêtes à laine s'était depuis peu introduit dans le terrain domanial et avait causé un dégât assez considérable aux jeunes plants résineux d'une pépinière volante d'environ une are établie dans cette parcelle : environ mille plants ont été arrachés ou décimés par ce bétail.

Nous étant immédiatement rendus au village de Puget-Rostang nous avons pu recueillir les renseignements suivants : Jeudi dernier 17 du mois courant le nommé MAURIN Pierre âgé de 34 ans célibataire et propriétaire domicilié à Puget-Rostang, gardait vers les 8 heures du matin son troupeau composé de cent bêtes à laine aux abords de la propriété du nommé Fournier Pierre, également de Puget-Rostang, ce dernier l'ayant aperçu et voulant faire sortir le dit troupeau à dans sa rage lancé une pierre au gardien et lui fait une forte blessure à la tête d'où le sang jaillissait en abondance et de ce fait l'aurait obligé à abandonner son troupeau lequel aurait été sans gardien pendant une heure et ce serait ainsi introduit dans le terrain domanial. (...) Ce troupeau ne nous paraît pas avoir séjourné plus d'une heure sur le terrain domanial, et nous n'estimons à pas plus de dix francs le dommage total causé. »¹²

Ce document permet au passage de souligner les conflits existants entre les propriétaires de terre et les bergers. Les propriétés privées au fil des siècles sont néanmoins régulièrement mises en défens.

4. La préservation des chemins

Déjà au néolithique, la transhumance de troupeaux abondants a constitué des voies de communications : les "drailles". Au XVIII^{ème}, à l'inverse, afin de maintenir dans un état convenable les chemins, les statuts et règlements imposent aux bergers de suivre des itinéraires précis. Les troupeaux venant de Provence, et transhumant par le terroir d'Auvare, ne circulent que sur l'itinéraire dit du « Grand Pas ». Il arrive qu'ils soient guidés et surveillés par un officier communal en la personne du champier¹³.

Le chapitre 8 du statut et règlement de Puget-Rostang établi en 1769 est le suivant :

« Aucun berger ou particulier ne pourra faire passer des bestiaux au-dessus du chemin allant en Dine depuis le ravin de l'Anas jusques au commencement de la Buissière pour prévenir et éviter que les pierres que les bestiaux pourraient faire croquer endommagent la partie du chemin qui est au-dessous et ne portent préjudice aux passants à peine de quatre livres dix sols applicables (comme cela est la coutume) un tiers au dénonçant, un tiers à la communauté et l'autre tiers à ceux qui seront chargés de la manutention de la partie desdits chemins et de tous autres dépens, dommages et intérêts qui s'en ensuivre. »¹⁴

¹¹ Adam 5 E. Statuts et règlements de Puget-Rostang, Chap 34 parag 6

¹² La forêt et le reboisement de la vallée de la Roudoule 1890-1987, Ecomusée du pays de la Roudoule 1987.

¹³ officier communal ayant fonction d'agent de police.

¹⁴ Adam 5 E. Statuts et règlements de Puget-Rostang, Chap 8

5. La transhumance inverse ou petite transhumance

Durant la période hivernale, dans cette région dépourvue de prairies, où la neige fait chaque année son retour et surtout où il est extrêmement difficile de réunir suffisamment de fourrages secs, les éleveurs ont pris l'habitude de conduire leurs troupeaux sur le littoral. Le manque de fourrage ne permet pas de laisser en stabulation les troupeaux. A défaut, les bergers sont obligés de distribuer aux troupeaux restés dans les villages, des feuilles de chênes, des branches de pins et d'autres arbres résineux et ils ne donnent que très peu de foin. Fodéré, au début du XIX^{ème} siècle calcule que 100 000 chèvres et moutons prenaient part à ce type de pâturage. Guiot¹⁵, précise que les communes de l'arrondissement de Puget-Théniers envoient leurs moutons et leurs chèvres en Provence.

De nos jours, les troupeaux de M. Ricolvi et Jourdan transhument toujours vers le littoral ou Fayence. Le troupeau fixe de M. Henri est quant à lui, approvisionné en fourrage conduit par camion.



IV. L'élevage : une activité rentable, pas seulement pour les bergers...

1. La location des « herbes basses » ou les profits tirés de la transhumance estivale.

A Auvare, la location des terrains communaux destinés au pacage des brebis s'avère une activité rentable. La « montagne pastorale » et le Pra Ripert sont mis en adjudication pour une durée de trois ans au plus offrant.

Une délibération communale datée du 6 mai 1811, nous informe « qu' il est plus avantageux à cette commune ainsi qu'il a été reconnu depuis longues années, d'acheter l'herbage du quartier du Rubis, appartenant à la commune du Puget-Rostang distant d'une lieue de celle-ci et de vendre l'herbage que celle-ci possède (...) aux bergers de Provence »¹⁶. Le montant de l'adjudication de la montagne pastorale et du Pra Ripert fixé pour quatre ans en 1810, s'élève en effet annuellement à la somme de 648 Francs alors que le coût de la location annuelle des terres du Rubis n'est que de 200 Francs, à la même date.¹⁷

Les habitants de la commune se réservent des droits en nature. L'article 9 du cahier des charges établi, le 8 août 1850 précise que : « Le fumier que l'on ramasse dans le bercail est réservé comme il est l'usage aux habitants du lieu pour être divisé parmi eux pour l'engrais de leurs campagnes. »¹⁸

L'enchère publique, selon le procédé des trois chandelles, se tient généralement entre juillet et septembre afin de profiter de la transhumance estivale et de la présence des bergers étrangers à la commune. En 1873, l'adjudication revient à Théophile Baud venant du hameau de Rouains, sur la commune d'Hulerye dans les Basses-Alpes. D'autres bergers arrivent de plus loin, de 1876 à 1885, Antoine Mounier, domicilié à Mazargues, un des villages de Marseille, remportent successivement les enchères. A partir de 1891 et jusqu'en 1900, c'est un berger de la Penne, qui conduit ses troupeaux au Pra Ripert.

De 1900 à 1915, Marius Germond, berger de St Etienne sur Tinée, fait stabuler ses bêtes. Pendant la première guerre mondiale, c'est au tour d'un berger de Briançonnet. En 1927, Raimond Sabat est domicilié à Annot.¹⁹

¹⁵ Guiot Léonide. Forêts et pâturages du Comté de Nice, Paris, imp Boucharé, 1875

¹⁶ E dpt 72 Auvare 1N1 pâturages -adjudications An III-1811

¹⁷ une étude reste à mener pour analyser les variations de prix des adjudications.

¹⁸ E dpt 72 Auvare 1N3 pâturages et adjudications 1824-1859

¹⁹ E dpt 72 Auvare 1N6 adjudications 1861-1976.

Les bergers, originaires du village Jean Baptiste Laugier, Jean Baptiste Lions, Jean et Paulin Baret, n'arrivent que très rarement à remporter les enchères lorsqu'ils s'y présentent. (1850 Laugier sans concurrence)

Mais l'adjudication ne revient pas forcément à des bergers, certains spéculateurs en profitent. En 1825, le pacage de la « Montagne » est en faveur de Jean Baptiste Roux, domicilié à La Croix et de profession aubergiste. De 1865 à 1872 elle est au profit de Louis Barety domicilié à Puget-Théniers. La preuve s'avère plus flagrante en 1838, en témoigne une convention passée entre Richelme Honoré (originaire d'Auvare) et Victor Bérenger, né et demeurant à St Cyr dans le Var, berger de profession : «*Le dit Richelme a affermé comme il afferme pour trois ans, à partir du 28 février 1839, la montagne pastorale de cette commune à Bérenger Victor pour la somme de 400 Francs (annuel) payable à la St Jean et l'autre pour le mois de septembre.*»²⁰

Pour se donner une idée, il faut savoir qu'en 1861, la mise à prix de la montagne pastorale n'est alors que de 300 Francs.



2. Les tailles

Le droit d'herbage

Quand les pâturages communaux sont réservés aux habitants, ces derniers payent une taxe communale. A Saint Léger, le montant par bête entre 1745 et 1751 s'élève à un sol²¹. A la Croix, en 1731, le recensement des bêtes pour la taille se fait en mai. Les habitants vendaient leurs « nouveaux et brebis » aux étrangers avant cette date pour échapper ainsi à la taille. Les édiles protestent contre les habitants qui tentent de briser l'esprit communautaire en soustrayant leurs possessions privées aux servitudes communales.²²

Les taxes de passage

Les seigneurs de La Croix se partagent un droit de « pulvérage²³ » sur le bétail étranger qui passe sur les terres du village. Si la mention est attestée par écrit lors d'un procès au début du XVIII^e siècle, ce droit remonte certainement à des temps immémoriaux. Auvare, Rigaud et Guillaume, imposent également des péages aux troupeaux transhumants.

V. Une dernière contrainte pour les éleveurs : les prédateurs.

Il ne s'agit pas ici de disserter sur la polémique au sujet d'une espèce protégée en l'occurrence le loup du Mercantour. Nous savons que ce grand prédateur préfère la chasse plus aisée des brebis, à celle du chamois ou du bouquetin. Il est aisé de comprendre que les intérêts des bergers et des naturalistes s'opposent. Les pâturages doivent-ils être réservés aux loups ? Les bergers peuvent-ils modifier leur technique de travail ? autant de questions qui restent en suspens...

²⁰ E dpr 72 Auvare 1N3 pâturages et adjudications 1824-1859 / lettre du 23 août 1838

²¹ E dpr 9 St léger série CC

²² E dpr 75 La Croix-sur-Roudoule série EE art 26, 4 novembre 1731

²³ Pulvérage : droit perçu par les seigneurs ou les communautés pour le passage d'un troupeau transhumant.



Au début du XIX^{ème} siècle, la prime aux loups n'était pas attribuée lorsqu'une brebis était dévorée, mais plutôt lorsque loups, louves et louveteaux étaient abattus. Il existait dans chaque département, un lieutenant de louverie chargé d'organiser, avec l'aval du Préfet de département, des battues pour éradiquer les prédateurs, « loups, renards et autres animaux carnassiers ». Certains villageois se sont spécialisés dans la chasse aux loups, notamment à Clans, les primes leurs fournissant un appoint suffisant. Durant l'hiver 1806, un dénommé Pierre Compagnon, résidant à Puget-Thénières, fait dresser par la mairie un certificat attestant la prise d'une louve.

Le 1er mai de la même année, le Préfet des Basses-Alpes fait parvenir à son homologue des Alpes-Maritimes, un avis de battue sur l'ensemble du département.

« Les ravages que les loups ont occasionné l'hiver dernier et qu'ils occasionnent encore journellement dans les Basses Alpes, m'ont engagé à ordonner une battue générale dans toutes les forêts de ce département. Cette chasse aura lieu les 26 et 27 mai. Si vous jugez convenable, mon cher collègue de prendre une pareille mesure pour le département que vous administrez, je pense que cet effort simultané produirait plus d'effet pour atteindre les ennemis de l'agriculture et du repos des cultivateurs »²⁴

Pour conclure, l'élevage des bêtes d'average en Pays de Roudoule au début du XIX^{ème} siècle, se présente pour les villageois comme une activité complémentaire. Le nombre de brebis par famille au village de St Léger, est trop faible pour en espérer une forte rentabilité. Financièrement, les bergers d'Auvare n'ont pas les moyens de faire face aux bergers venus de Basse-Provence, lors des enchères pour la location des pâturages communaux. Les habitants de La Croix vendent une partie de leur troupeau, avant le paiement de la taille. L'enrichissement de la commune d'Auvare avec les pâturages se fait grâce à la présence des troupeaux étrangers, et souligne le peu de surface cultivable. A l'inverse, la commune de Puget-Rostang, au travers de ses règlements et statuts (maintenus au XIX^{ème} siècle) insiste sur la protection des terres cultivables²⁵ et des ressources naturelles susceptibles d'être détruites par les troupeaux. Enfin, si on se réfère à l'enquête soumise au maire de Villars-sur-Var, on se rend bien compte, outre la difficulté de l'élevage entravé par les divers règlements et impositions, que les profits sont à l'image de ces brebis.

Philippe THOMASSIN.
Chargé de recherche

²⁴ M402 animaux nuisibles - destructions de loups (an IX-1818). Remarque : Je n'ai trouvé à ce jour aucunes plaintes des communes ou des habitants de la Roudoule à ce sujet.

²⁵ Les «defens»



4. LES RECETTES DE TANTE FINE :

A QUELLE
"Sauce"

MANGER
LE PISSENLIT ? ...

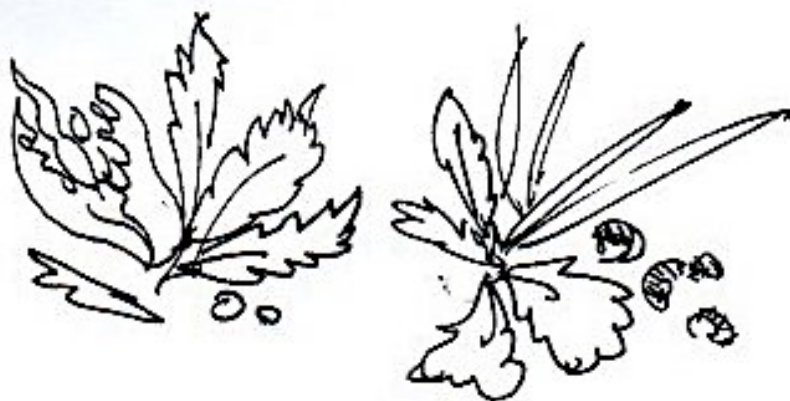


En gratin

Faire blanchir les pissenlits, les hacher, faire revenir dans une poêle un peu d'oignon, de l'ail, les pissenlits hachés. Dans un bol, battre 2 œufs, y incorporer du fromage râpé. Mettre la préparation des pissenlits dans un plat à gratin, y verser les œufs battus, saupoudrer de chapelure puis mettre au four. (recette d'Entrevaux)

En farce

Préparer de la farce avec des poivrons et des pommes de terre, rajouter à la farce des pissenlits blanchis puis hachés.



En omelette

Faire blanchir les feuilles, essorer, hacher, mélanger avec 2 œufs, de l'ail, du persil.

Le rituké de pissenlit

Hacher 200 g de pissenlits avec la racine, ajouter 1 cuillère à soupe d'huile dans une casserole, faire revenir le tout, ajouter un peu d'eau, saler et laisser cuire à feu doux 10 à 12 minutes pour faire évaporer l'eau de cuisson.



En salade

Mélanger les pissenlits à de l'huile d'olives, des œufs durs et des anchois écrasés dans la sauce. (recette du Dauphiné)

Préparer les pissenlits frais avec des œufs mollets et de la vinaigrette. (recette de Puget-Thénières)



En confiture

Ramasser 400 fleurs de pissenlits (uniquement le cœur), 1 Kg de sucre. Verser du jus de citron (suffisamment pour recouvrir l'ensemble) et laisser reposer toute une nuit. Le lendemain, faire cuire cette préparation 30 minutes, filtrer et mettre en pots

En tisane

Dans de l'eau bouillante faire macérer des pissenlits, puis passer et boire. Cette boisson est très diurétique. (recette d'Entrevaux)

Les "Merdes des Can" ou gnochis verts :

Faire blanchir n'importe quelles salades, bien les essorer, les hacher, y incorporer : 1 jaune d'œuf, 3 cuillères à soupe de farine, sel, poivre, noix de muscade. Prendre à l'aide d'une fourchette des petits tocs de cette préparation très épaisse, les jeter dans une casserole d'eau bouillante. Quand ces petits tocs remontent à la surface, c'est qu'ils sont cuits, les retirer à l'aide d'une écumoire, les placer dans un plat à gratin. Ce plat se conjugue très bien avec une bonne sauce tomate que l'on peut repasser au four. Il peut également se marier avec une viande en sauce telle que le lapin ou la daube...

La journée salade du 11 avril dernier, a donné l'occasion aux octogénaires, pensionnaires de l'hôpital d'Entrevaux de se souvenir de quelques recettes. Nous les en remercions.

Béber d'ALESSANDRI, Geneviève BRUN, Jacqueline EVALDI, Annie GACHET, Jeanne GIBERT, Maria FALCO, Thérèse MECONI, Barthélémy OUSSET.



5. MAIS QUEST-CE DONC ???...



Ombres solaires et lunaires lors de l'éclipse du 11 août 1999, décomposant des feuillages (Fugot-Rostang)

6. PETIT JOURNAL DE BORD D'UN VOYAGE AU CŒUR DE LA PROVENCE SECRÈTE...

du 15 au 20 septembre 1999

Mercredi 15

Cette année, notre chauffeur s'appelle Michel. Après les regroupements habituels depuis Puget-Théniers, il y aura trente quatre participants à compter après chaque arrêt sur les routes du voyage.

Le temps est incertain, vent fort, nuages gris et la première averse est de la partie pour la visite sous les parapluies et les pieds dans l'argile ocre, au conservatoire des ocres à Roussillon. Belle palette colorée du vert au rouge.

Pique-nique mouillé à Apt en prenant d'assaut un abribus ou les bars environnants.

Cabrières d'Avignon, premier village des monts Vaucluse à nous accueillir. Notre guide éminent est M. Azorin. Ce défenseur érudit et passionné du mur de la peste, nous plonge dans les affres de l'épidémie venant de Marseille de 1721 à 1723, cet ennemi aussi implacable qu'invisible qui menaça le Comtat Venaissin. Avec notre guide nous longeons la muraille en pierres sèches en partie démolie (postes de garde, guérites, baraques) et n'avons aucune peine à imaginer la souffrance des hommes (maçons et manœuvres) désignés par les communes concernées pour construire en pleine chaleur ce mur sanitaire sur 2 m de haut et 25 Km de long. Un rappel oublié de l'histoire de la Provence avant son rattachement à la France en 1791.

Jeudi 16

En arrivant aux Baux de Provence, remarquable paysage avec ses formations naturelles, étranges, torturées, érodées par le vent. On aperçoit très vite les vestiges de son château médiéval, citadelle posée sur un éperon rocheux. Le besoin de pierres pour la construction du village et de son château provoqua l'ouverture de carrières dans cette partie des Alpilles. Les lieux furent longtemps exploités par les bâtisseurs qui découpèrent dans la montagne des gros blocs de calcaire blanc. Les carriers ont aussi, au fil du temps dégagé des murs et des piliers que les artistes modernes allaient habilement récupérer. Pénétrer dans la cathédrale d'images des Baux, c'est découvrir un univers magique et inoubliable. Les murs sont des supports idéaux pour des milliers d'images, jets de lumière sur la roche d'une pureté étonnante et spectaculairement blanche. L'histoire prend ici une autre dimension. Le spectateur qui chemine à son gré dans les galeries découvre un espace rituel inhabituel.

Le spectacle «Moyen Age de Lumière » que nous avons découvert, nous proposait un mystérieux témoignage d'aventure humaine, exprimé à travers l'architecture (art roman et gothique) sculptures et peintures, vitraux, enluminures, manuscrits, scènes de chaos et instants d'harmonie tout un monde d'images, de symboles qui vous mène de l'ombre à la lumière. On baigne dans un univers musical où se mêlent orgues, chants, bruits naturels, piano. 25 minutes de rêves pour revivre cinq siècles d'histoire qui éclatent au milieu des fresques géantes, changeantes, sans commentaire. On sort de là, enthousiastes en ressentant une sérénité presque religieuse. Un grand moment dans l'Art !

Mais le programme doit continuer et nous retrouvons Robert et Denise Fournier, ainsi que Jean-pierre Belmond sur les quais du Rhône à Avignon. Ils nous guident pour une visite insolite de la ville. Sous un ciel merveilleusement bleu, on peut admirer des parterres de fleurs harmonieusement installés. Jean Pierre Belmond ce guide de première classe, nous invite à la découverte de l'histoire de cette ville "carrefour", attachée à son indépendance, papale pendant 90 ans et républicaine à ses heures. Une pause bien méritée... Il fait chaud, sur une esplanade un peu en hauteur nous découvrons grâce à une table d'orientation, les environs : le Mont Ventoux dans la brume de chaleur, Villeneuve-lez-Avignon etc....

Sur la route du retour, arrêt à Châteaurenard à mi-chemin entre Avignon et St Rémy de Provence, au centre d'une riche région agricole son «M.I.N.» est le plus important d'Europe. Là aussi, Vincent Fournier, un autre guide exceptionnel nous fait les honneurs de «son» château, particulièrement d'une tour, que l'on restaure sur le chemin de ronde (salles d'expositions) et du haut de laquelle on peut voir le Lubéron, les Alpilles, le Rhône. Il nous fait aussi profiter en sa qualité d'archéologue, de ses travaux sur le déblaiement du puits de la cour centrale du château, et nous fait admirer une maquette du village. Celui-ci est niché au pied d'une colline avec son château médiéval à deux tours, son église, ses placettes et ses petites rues étroites.



Vendredi 17 : La Camargue

A quelques km de notre hôtel, nous sommes attendus à la manade Fernax, domaine privé, pour une matinée et un repas camarguais. Nous prenons place dans une charrette tractée et un jeune et sympathique manadier nous promène. Terrain détrempé : "les sorgues" sont à fleur de terre. Nous longeons une rizière où le riz «rouge» de Camargue arrive à maturité, et pénétrons dans un enclos où les chevaux blancs curieux, viennent à notre rencontre. Plus loin des taureaux en liberté, nous jettent un œil noir sans bouger. Vastes espaces au milieu des marais, ici la nature est profondément secrète et mystérieuse même sous la lumière ardente de cette fin d'été.

Nous assistons ensuite à une intéressante démonstration : regroupement d'un troupeau (vaches avec leurs jeunes veaux). Le cheval est le précieux allié du manadier dans son rude travail avec les taureaux. Une réelle complicité unit dans ce véritable ballet l'homme avec son seul trident et sa monture bien dressée. La manade a aussi son arène privée, sous la garde de « nostra senora de la Sperança ». Pauvre «toro» de 3 ans même sans mise à mort, il signe son arrêt de mort en ne pénétrant qu'une seule fois dans l'arène, au cours de sa brève vie.

L'après-midi : Camargue des oiseaux, visite du parc ornithologique de Pont de Crau. De très nombreux animaux dans cette nature protégée, mais il fait vraiment très chaud pour la promenade. Les colonies de flamands roses ne daignent pas s'envoler et les oiseaux se terrent, à l'ombre, bercés par le chant des cigales. Seul un ragondin s'agite dans l'eau. Petit arrêt au retour aux Saintes Maries de la Mer. Eglise forteresse où se trouve la statue de Sarah la Noire, chère aux gitans. Très nombreux ex-voto et chaleur suffocante (70° paraît-il !) due aux cierges allumés dans la crypte.



Après le dîner, une agréable surprise nous attend. Une élite de jeunes danseuses de l'Escolo Mistralenco « d'Arles » dont certaines viennent juste de décrocher, en juin dernier, leurs titres de prévôts et de maîtresses de danses. Elles nous charment par leurs danses de tradition militaire (la marine) et de caractère (tambour et grelots). Un tambourin et un galoubet marquent la cadence. Riches costumes authentiques, certains, même somptueux, que la première Dauphine de la reine d'Arles 1998 nous détaillent pour le plus grand plaisir des dames présentes. Les messieurs ont dû aussi apprécier !

Samedi 18

1^{ère} journée du Patrimoine, Arles ville d'art peut nous faire admirer tous les endroits, même les plus secrets. Quartier libre jusqu'au soir, enfin presque ... Puisque Michel, notre chauffeur nous conduit à Aigues-Mortes. Visite des remparts et des églises de la ville toutes ouvertes exceptionnellement pour les journées du patrimoine. Sitôt le repas du soir terminé, toujours apprécié parce qu'inventif, nous repartons à Arles, pour la fête des « prémices du riz », moisson d'arrière saison. Sur son cheval blanc, L'ambassadrice du riz, une jeune fille issue d'une famille de riziculteurs, représente la Camargue et ses traditions. Elle ouvre le cortège suivie par les gardians en grande tenue, trident à la main. C'est un nocturne de chars colorés, décorés de gerbes de riz, à la gloire du pays camarguais et de ses habitants bien sûr. La ville est animée et les Provençaux sont chaleureux.

Dimanche 19

Dernière journée de notre périple. Après les tourmentes de vent et les violents orages de la nuit, le temps semble s'être calmé.

St Martin de Crau. Son Ecomusée, créé pour la sauvegarde de la Crau est installé dans une ancienne bergerie au cœur du village. Pêcheur d'images, il présente d'intéressants témoignages sur les activités traditionnelles de la région. C'est ici que se cultive le foin, bénéficiant de l'appellation « foin de Crau ». C'est aussi dans ces vastes plaines, que l'on trouve le mouton mérinos d'Arles, l'une des races les plus rustiques d'ovin. L'Ecomusée est également un point d'échanges, de rencontres au milieu de la Crau. L'implication de la population contribue à l'équilibre de la ville où la vie associative est intense. La Crau est loin d'être un désert.

Il nous reste à visiter une savonnerie à Salon, qui fêtera son centenaire l'an prochain... et nous rentrons...

Lumineuse, insaisissable, surprenante Provence, terre sauvage et fragile ; un univers à contempler, à parcourir avec respect, à partager, mais surtout à protéger..

Merci à Madée qui se dépense sans compter pour le groupe , à André Fournier , à notre « poisson pilote », à tous ceux qui ont permis la réussite de notre voyage , aux participants disciplinés !

Bon vent à tous, à l'an que ven .

J.VERCELLONE
Voyage d'étude de l'Ecomusée
du 15 au 20 septembre 1999



APPEL... APPEL... APPEL...

SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE...

Par Victor Werny

L'année 1999 a fait de moi un retraité du travail, un bénévole de l'Ecomusée et un pèlerin de St Jacques de Compostelle... Belle trilogie !

Le 19 avril, Kathy et moi, nous avons pris notre bâton de pèlerin pour nous rendre à "Santiago" comme disent les Espagnols.

Partis à pied Puget-Théniers, nous avons rejoint le Puy en Velay, St Jean Pied de Port et St Jacques. Là, comme les pèlerins du Moyen âge nous avons été la cible de voleurs et connu ainsi à la fois le dépouillement et la solidarité pèlerine.

Remis de nos émotions, le 8 août nous reprenions toujours à pied le chemin du retour en passant par Ribadeo (Galice), Oviedo (Asturies), Santander (Cantabrie), Bilbao (Pays Basque), Hendaye, St Jean Pied de Port et Arles pour arriver à Puget-Théniers le 1^{er} novembre. Nous avons ainsi parcouru, en six mois de marche, "un grand huit" d'environ 4000 km.

Je profit du journal de l'Ecomusée pour dire à tous ceux qui le souhaitent : "Nous somme à votre disposition pour répondre à vos interrogations au sujet de ce pèlerinage et partager aussi avec vous notre expérience initiatique".

De plus, je lance un appel car je recherche des témoignages se rapportant au pèlerinage à St Jacques de Compostelle. De même, je cherche à retrouver, dans la région, des traces des chemins empruntés par les pèlerins. Je souhaite également constituer une photothèque sur Saint Jacques à partir de photos d'églises, chapelles ou statues de St Jacques...

Vous pouvez me contacter via l'Ecomusée
ou directement au
31, rue Lucien Viborel
06 260 Puget-Théniers.
Victor Werny.



APPEL... APPEL... APPEL...

Une des vocations de l'Ecomusée du Pays de la Roudoule est de **préserver la mémoire, la conserver, la présenter aux publics au travers d'expositions et de publications.**

Les objets, les documents d'archives, photographies que vous possédez qui dorment encore dans vos caves ou vos greniers, témoignent du rapport étroit entre l'homme et son milieu, de son travail, de sa famille, son appartenance à une communauté...

Tout ce qui peut vous paraître d'aucune utilité, qui est déchiré ou cassé est porteur de ce témoignage. Vous le savez mais vos amis ou les personnes qui vous entourent n'en ont peut-être pas encore conscience. Avant de jeter donnez leur le réflexe écomusée.

Dans le cadre des projets de 2000 et 2001 l'Ecomusée vous sollicite pour rassembler un maximum d'objets pour l'exposition sur le thème de l'eau (photos anciennes de fontaines de moulins, objets relatifs à la toilette, à la consommation de l'eau (cafetière, théière...bouillotte), à la lessive (battoir, machine à laver boule...), aux métiers s'y rapportant, plombier, ferblantier..., et même sourciers, outils utilisés pour l'entretien des canaux, légendes, contes, chansons, brèves de « lavoir », souvenirs de l'arrivée de l'eau au village....

Merci à tous...

Philippe Thomassin
Chargé de Recherche à l'Ecomusée

BULLETIN DE RENOUELEMENT
ou
BULLETIN D'ADHESION

*La force de l'ECOMUSEE,
c'est le nombre, la qualité et la fidélité
de ses adhérents.*

**L'ECOMUSEE,
c'est VOUS,
c'est NOUS.**

J'adhère à l'Écomusée du Pays de la Roudoule, et j'envoie ma cotisation pour l'année :

100 Frs (Une personne)

150 Frs (Couple)

200 Frs (Famille)

Je joins en plus un don deFrs

L'Écomusée du Pays de la Roudoule est une association à but non lucratif loi 1901. Vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 50%, dans la limite 1,75% de votre revenu imposable.

Pour tout don un reçu fiscal vous sera adressé.

Merci de votre soutien, c'est ensemble, que nous pourrons continuer le chemin, faire revivre nos villages et leur donner un avenir économique basé sur leur identité.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Profession : TEL : FAX :

Date :

Signature :

Après avoir rempli ce coupon, adressez-le accompagné de votre règlement à
Écomusée du Pays de la Roudoule 06260 Puget-Rostang

SIRET 352 733 497 00015 CODE APE 911 E

les rendez-vous de l'an 2000

PROJET DE JOURNEES A THEME

- DIMANCHE 20 FEVRIER 2000 : Journée Olives à Entrevaux
- DIMANCHE 26 MARS 2000 : Journée "Salades Sauvages" à Bertrik
- LUNDI 1^{er} MAI 2000 : Journée Botanique à Puget-Rostang
Inauguration Sentier Découverte Ste Catherine
- DIMANCHE 25 JUIN 2000 : Journée "Cuisine provençalee" à Puget-Rostang
- JEUDI 13 JUILLET 2000 : Nuit de Dina (Veillée) Plateau de Dina à Rigaud
- DIMANCHE 16 JUILLET 2000 : Journée Petits Métiers à La Croix sur Roudoule
- JEUDI 20 ET VENDREDI 21 JUILLET 2000 : Journées Moisson à St Léger
- VENDREDI 4 AOUT 2000 : Journée lavande à Puget-Rostang
- VENDREDI 4 AOUT 2000 : Soirée "Fêtons l'An 2000" à St Léger
- JEUDI 17 AOUT 2000 : Foulage du Blé à St Léger
- JEUDI 24 AOUT 2000 : Journée Forge à Puget-Rostang

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU GOUT : LES VILLAGES DU PAYS DE LA ROUDOULE
PRÉSENTENT CHAQUE DIMANCHE DU MOIS D'OCTOBRE : SON "FESTIVAL DES SAVEURS"

- DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2000 : Journée Miel à Rigaud
- DIMANCHE 8 OCTOBRE 2000 : Journée Pain et Fromage à St Léger
- DIMANCHE 15 OCTOBRE 2000 : Journée "Pomme de terre" à Puget-Rostang

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE 18 NOVEMBRE 2000



Directeur de la publication :
Ange Maurin - Puget Rostang
Impression : Albanesi Arts Graphiques
ISSN : 1246-1938
Prix : 30 F

Écomusée du Pays de la Roudoule
Place des Tilleuls 06260 Puget Rostang
Tél. 04 93 05 07 38
Fax 04 93 05 13 25

Site Internet : <http://www.laprovence.com/roudoule/>



Le moulin à vent



MEMBRE DE LA
FÉDÉRATION DES ÉCOMUSÉES
ET DES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

